

BULLETIN FÉDÉRAL

De la Fédération française de cyclotourisme

Comptes-rendus des Assemblées générales

→ *Samedi 6 et dimanche 7 décembre 2014 à Tours (37)*

 *le tourisme à vélo*

N° 130

Assemblées générales extraordinaire et ordinaire Tours - 6 et 7 décembre 2014 Comptes rendus

Allocutions d'accueil

Patrice Legal, secrétaire général de la FFCT, ouvre ce congrès et donne sans plus attendre la parole au président fédéral, Dominique Lamouller.

Dominique Lamouller, président de la Fédération française de cyclotourisme, souhaite la bienvenue à Tours et salue l'assemblée et les nombreux élus présents. Il déclare ouvertes les assemblées générales ordinaire et extraordinaire. Il annonce que les votes en séance seront clos à 10 h 05 précisément. Il souhaite que ce congrès soit ouvert sur les échanges.

Daniel Schoos, président de l'UC Touraine et co-président de l'organisation du congrès de Tours

Daniel Schoos nous dit le plaisir et la fierté de nous recevoir si nombreux à Tours, ville d'art et d'histoire, au cœur du val de Loire inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, dans le centre international Vinci de Tours. Ce congrès est l'aboutissement de trois années de préparation. Il remercie les bénévoles, le comité d'organisation, la ville de Tours, la communauté d'agglomération Tour(s)plus, les instances départementale et régionale, le CoDep, la ligue, les partenaires privés. L'UC Touraine est un des clubs les plus anciens de la Fédération, puisque créé le 21 juin 1930 à Candes-Saint-Martin, au confluent de la Loire et de la Vienne. Le club célèbre cet événement chaque année lors du meeting de l'amitié de Candes, qui fêtera son 83^{ème} anniversaire en juin 2015. Le club – avec sa mascotte Octave Clavette, aujourd'hui premier club de la ligue du Centre avec 160 licenciés, a accueilli la finale nationale du critérium du jeune cyclotouriste en 1965, la concentration nationale de Pentecôte en 1980, a apporté son concours à la Semaine fédérale de Saumur en 2008 avec l'accueil de 3 200 cyclotouristes à Azay-le-Rideau – est heureux de nous accueillir aujourd'hui. Il espère nous voir revenir savourer les charmes de la Touraine à vélo aux beaux jours et souhaite la bienvenue à tous et à toutes, ainsi qu'un bon congrès.

François Tartarin, président du CoDep de cyclotourisme d'Indre-et-Loire et co-président de l'organisation du congrès de Tours

François Tartarin est heureux de nous accueillir dans le moelleux des fauteuils du centre Vinci dessiné par Jean Nouvel, mais il a hâte de nous retrouver sur les routes de l'Indre-et-Loire et de toute la région Centre. Ces routes sont assez horizontales et le seul dossier tourangeau de col déposé – une difficulté notoire pourtant respectable du pays de Richelieu qui culmine à 130 m d'altitude – a été retoqué par la Confrérie des cent cols. Pour cette organisation, voulue par Daniel Schoos et soutenue par son prédécesseur Gérard Guillet, 160 bénévoles sont impliqués, mais, pour rassurer les candidats, on peut faire avec moins. Il cite les nombreux clubs associés – plus de la moitié des clubs du département, ce qui prouve, contrairement à ce que l'on entend dire, qu'il y a encore des bénévoles – et rappelle trois manifestations à venir en 2015 : « Pentes et Cotes » de Bourgueil le 24 mai, Verte Tout-Terrain labellisée, « Meeting de Candes-Saint-Martin » les 20 et 21 juin, « Tour d'Indre-et-Loire cyclotouriste » en deux belles étapes ouvertes à 350 participants les 19 et 20 septembre. À propos de la Loire, on parle parfois de « la vallée des rois », mais en réalité c'est une confusion, il s'agit de « la vallée de la petite reine » ! Il présente pour conclure des images de la Touraine et nous souhaite une bonne assemblée générale.

Claude Rouzier, président de la ligue Centre de cyclotourisme

Claude Rouzier rappelle que la région « Centre - Val de Loire » – c'est l'appellation officielle depuis quelques semaines – avait accueilli en 2008 l'assemblée générale de la Fédération à Orléans, sa préfecture régionale. La ligue portait alors encore l'appellation ancestrale mais restrictive de ligue de l'Orléanais. Depuis février 2014, elle est devenue la ligue du Centre, et c'est donc la plus jeune ligue de France ! Elle couvre un vaste territoire, riche et diversifié, avec le Perche, l'Eure, la Beauce, la Sologne, le val de Creuse, le Berry, la Touraine, la forêt d'Orléans, le Gâtinais. Son logo met en avant la Loire à vélo. Elle organise, avec le challenge du Centre, six grands rendez-vous annuels, un par département, et ce depuis 37 ans. Il aimerait prendre le relais de Flora Coquerel, ambassadrice de la région élue miss France 2014 et dont le règne s'achève ce soir, et, drapé dans son maillot de ligue, devenir l'ambassadeur du cyclotourisme dans la région. Il nous invite à découvrir la ligue à vélo et nous souhaite une bonne assemblée générale.

Monsieur Xavier Dateu, adjoint au maire de Tours, délégué aux sports

Au nom du maire de Tours, **Monsieur Xavier Dateu** salue le président fédéral, les élus et tous les présents. Il a apprécié l'humour des intervenants. En tant qu'adjoint aux sports, bien que perplexe face à une fédération qui exclut la compétition, il précise que cela ne lui pose aucun problème quand on connaît la polyvalence de notre activité et ses bienfaits pour la santé. Il confirme que nous avons eu entièrement raison de faire ce congrès du cyclotourisme à Tours, qu'il qualifie en tant que Tourangeau de plus belle ville de France ! Il nous invite à revenir à Tours en cyclotouriste, à s'y promener ainsi qu'en Touraine, véritable écrin pour le vélo. Il nous invite aussi à découvrir la fameuse « Place Plume », le marché de Noël, et nous souhaite une excellente journée et un très bon congrès.

Monsieur Michel Gillot, président du groupe de pilotage des circulations douces à Tour(s)plus, vice-président du club des villes et territoires cyclables

Venu à vélo, pratiquant passionné et expérimenté, **Monsieur Michel Gillot**, également maire adjoint de Saint-Cyr-sur-Loire – très belle ville aussi, surplombant la Loire et la belle ville de Tours ! –, nous souhaite la bienvenue et excuse le président de la communauté d'agglomération Tour(s)plus, monsieur Philippe Briand, actuellement en déplacement hors de France. On parle de « circulations douces », mais la douceur n'est pas pour les mollets... surtout pour qui connaît « la Tranchée », cette côte qui relie Tours nord à la Loire ! La communauté s'attache à développer le cyclotourisme – un domaine qui a bien avancé dans le mandat précédent avec l'itinéraire Loire à vélo, qui va d'ailleurs être complété par le chemin de Saint-Jacques – et le déplacement utilitaire à vélo – un sujet pour le présent mandat. Le but est de rendre les itinéraires réellement cyclables et reliés entre eux, d'éviter les discontinuités, et d'améliorer la sécurité, tant sur les parcours qu'à l'arrêt – compréhensible pour qui en est à son huitième vélo volé (!) et qui s'est fait renversé à vélo sur un rond-point il y a trois mois. Il travaille avec les associations, avec au début des rapports parfois « chauds », en particulier avec le Collectif cycliste 37, mais qui depuis se sont bien améliorés. Il nous appartient de faire progresser les choses et de dire ce qui ne va pas, dans un esprit constructif. Il nous souhaite un bon congrès, avec de la chaleur et du soleil dans les cœurs.

Monsieur Michel Guignadeau, vice-président délégué aux sports du conseil général d'Indre-et-Loire

Monsieur Michel Guignadeau salue les autorités et les amis congressistes. Il remercie le président Dominique Lamouller d'avoir fait le choix de Tours et salue l'initiative des dirigeants locaux. Un congrès est toujours un moment fort dans la vie d'une fédération, occasion d'échanges et de projets. Malgré le contexte budgétaire, il aurait été inconcevable de ne pas soutenir ce congrès, eu égard à l'activité touristique développée et aux effets bénéfiques de notre pratique sur la santé. « *Votre présence témoigne de votre amour pour votre discipline, de votre passion, de votre enthousiasme.* » La région « Centre - Val de Loire », c'est un patrimoine d'une richesse incomparable, ce sont des paysages, des châteaux, une faune, une flore, et plus largement un véritable art de vivre ; c'est une terre qui a marqué l'histoire et qui a façonné la France ; c'est une terre de culture ; c'est aussi une terre de modernité. C'est un patrimoine à préserver, à pérenniser et à faire vivre, « *cette Loire aux sables d'or et aux verdiaux d'argent* » chantée par Maurice Genevoix. Le cyclotourisme a toute sa place dans les stratégies de développement du conseil général : les valeurs du cyclotourisme faites de partage, de solidarité et de convivialité sont aussi des valeurs du Val de Loire. Le conseil général a accompagné la construction de la Loire à vélo. Les projets de Véloroutes se poursuivent sur le Cher. Le cyclotourisme, c'est aussi, à travers l'activité des clubs, un moyen de rouler entre amis, dans une ambiance de convivialité, sans compétition. Il nous invite à découvrir les monuments dont le conseil général est propriétaire et souhaite nous recevoir à nouveau en famille et entre amis. Il nous souhaite un bon congrès, riche d'échanges et de perspectives pour le cyclotourisme en France.

Jean-Louis Desnoues, président du CROS du Centre

Jean-Louis Desnoues remercie et indique que la région Centre fédère 73 ligues ou comités régionaux, certains olympiques, d'autres simplement sportifs, représentant 10 000 clubs, 625 000 licenciés, soit un quart de la population, ce qui démontre son dynamisme. Le cyclotourisme, ce n'est certes pas la compétition, quoique parfois « *ça flingue un peu* ». Outre l'aspect sportif, il souligne le volet touristique de notre activité, le rôle de la Fédération, du vélo et de l'activité physique quant à la prévention santé, son rôle d'éducation par rapport aux jeunes et aux scolaires. Il rappelle l'implication des partenaires publics et privés pour les manifestations traditionnelles de qualité en région Centre, impliquant des milliers de bénévoles. « *Les gagnants, ce sont les maillots bleus !* » – couleur du tee-shirt des organisateurs. Il félicite la Fédération pour l'obtention du label « développement durable » du CNOSF, nous invite à revenir découvrir la région et nous souhaite un bon congrès à Tours.

Daniel Viard, directeur départemental interministériel de la cohésion sociale

Daniel Viard nous adresse les salutations de Monsieur Patrick Kanner, ministre de la ville, de la jeunesse et des sports. Il note le nombre stable de nos licenciés – toutes les disciplines sportives ne peuvent pas en dire autant. En matière de sport, le Centre est en bonne position pour les femmes mais compte un déficit anormal de jeunes. Il rappelle que la jeunesse est une priorité. La Fédération bénéficie actuellement – et continuera à bénéficier après les départs en retraite à venir – du soutien de six cadres techniques d'État. La convention d'objectifs prévoit un financement quasiment à égalité avec l'année antérieure. Le CNDS est un outil déterminant pour le sport. Le budget voté récemment est un budget responsable, tourné vers l'emploi sportif – après le soutien à 1 200 éducateurs sportifs en 2014, 600 emplois supplémentaires prévus en 2015. En matière de développement, deux volets : l'aide aux équipements sportifs de proximité, l'aide aux clubs sportifs sur les territoires en difficulté. Un budget conforme à l'ambition de la France en matière de grands événements sportifs internationaux. Un effort particulier est fait pour le développement de la pratique féminine. Il renouvelle ses félicitations pour les engagements de la Fédération sur les activités périscolaires, et pour les recommandations en matière de sécurité. Il souligne l'importance de prendre soin de sa santé ; il rappelle les règles en matière de déclaration pour les circulations de groupes ; il souligne enfin que la journée du 5 décembre est consacrée traditionnellement au bénévolat « *alors un grand merci à tous ceux qui oeuvrent dans l'ombre* ». Il nous souhaite un bon congrès et de bonnes fêtes de fin d'année.

Dominique Lamouller, président fédéral, remercie les personnalités pour leur présence et pour leurs interventions, fort complémentaires et qui ont balayé tous les aspects du sport et du cyclotourisme. Il signale enfin la présence de **Jean-Michel Trotignon**, représentant la FUB – Fédération des usagers de la bicyclette – et sa présidente, **Geneviève Laferrère**, et rédacteur en chef de *Vélocité*, ainsi que d'un représentant de l'AF3V.

Dominique Lebrun, Coordonnateur interministériel pour le développement de l'usage du vélo, Ministère de l'écologie et du développement durable

Dominique Lebrun évoque ses premières expériences de cycliste urbain dans les années 70 où il était jeune étudiant à Tours, où il lui fallait traverser le pont de pierre et donc la RN 10 et où, au petit matin, il n'avait retrouvé de son vélo que la roue avant ! Aujourd'hui, à Tours, ville cyclable, il existe des parkings sécurisés, une circulation apaisée, le tram...

Alors pourquoi la « vélorution » ? Parce qu'il est impossible d'adapter la ville aux voitures. Le vélo est un puissant moyen d'insertion et d'intégration. Mais dans tout cela, que fait l'État ? Il va au rythme du vélo, avec le Code de la rue – mais les choses bougent depuis 2010-2011 –, le plan d'action mobilités actives annoncé le 5 mars 2014 – 25 mesures devraient être prises d'ici à fin 2014, mais c'est compliqué, et il reste les étapes GIPSR puis le Conseil d'État –, le Code de la route aménagé – amélioration de la circulation des piétons et cyclistes, avec aggravation des sanctions, extension des zones de circulation apaisée, amélioration de la sécurité des cyclistes, extension au niveau national des expérimentations, amélioration de l'intermodalité, réservation sur Internet de la place vélo sur la SNCF...

Des éléments favorables : un groupe parlementaire « vélo » d'une centaine de personnes qui déposent des amendements – ces amendements sont adoptés, car le vélo n'est ni de droite, ni de gauche –, une incitation économique à la pratique du vélo, la loi de transition énergétique en cours, la prise en compte dans l'habitat, le développement du tourisme à vélo avec la mise en œuvre d'un schéma national de Vélo routes voies vertes, de la communication sur l'intérêt en matière de santé, etc. C'est un projet ambitieux, avec des mesures déjà mises en œuvre et d'autres à intervenir en 2014 – parkings vélos dans les entreprises –, tout cela en lien avec les collectivités territoriales, les associations, la Fédération. Il remercie et conclut « *Love le vélo !* ».

Dominique Lamouller, président fédéral, remercie monsieur Dominique Lebrun et rappelle le label « Villes et territoires vélotouristiques » développé par la Fédération – 20 villes déjà labellisées et un objectif de 120 villes labellisées dans les deux ans à venir.

Dans un tout autre registre – encore que nos invités n'aient pas manqué ni d'humour ni d'esprit d'à-propos dans leurs différentes interventions – signalons l'hilarante prestation d'**Aimée Boisantin** avant la pause déjeuner du samedi, une prestation très appréciée des participants... sauf peut-être « *les ceusses de la noble assemblée installés au premier rang !* » Les organisateurs avaient à l'évidence parfaitement briefé leur humoriste « *vélorutionnaire* », qui n'a pas manqué d'interpeller l'Aveyronnais – « *T'a pas de questions, Henri ?* » – et a demandé la participation obligatoire au meeting de Candes pour tous les licenciés avant de conclure brillamment « *Le vélo – LOVE – c'est la vie !* » Satisfaction lui a d'ailleurs en partie été donnée, comme l'a fait remarquer par la suite **Martine Cano**, vice-présidente fédérale, puisque la Concentration de Candes-Saint-Martin figurera désormais au patrimoine de la Fédération.

Assemblées générales extraordinaire et ordinaire – Présentation des résolutions

Jacques Vagner, président de la commission administrative et juridique, rappelle succinctement les différents votes de ces assemblées générales, à savoir les votes statutaires habituels – rapport moral, rapport financier, budget –, l'élection des censeurs aux comptes et du conseil disciplinaire de première instance, et présente plus en détail les deux résolutions proposées au vote des clubs.

Résolution 1 dans le cadre de l'assemblée générale extraordinaire :

« Acceptez-vous le transfert du patrimoine de l'EURL des Quatre-Vents à Aubusson-d'Auvergne, dans le patrimoine de la Fédération française de cyclotourisme et les modifications dans les statuts qui en découlent ? »

Résolution 1 dans le cadre de l'assemblée générale ordinaire :

« Acceptez-vous les modifications du règlement financier résultant de la dissolution de l'EURL des Quatre-vents et de son transfert dans le patrimoine de la Fédération française de cyclotourisme ? »

Il signale enfin que les votes en séance sont encore ouverts, mais seront clos à 10 h 05.

Rapport moral – Dominique Lamouller, président fédéral

Dans son rapport moral, Dominique Lamouller, président fédéral, expose les trois priorités de la FFCT.

Publicité vestimentaire

« La charte sur la publicité est un texte officiel de la FFCT intégré aux règlements fédéraux de la fédération.

Si nous voulons être cohérents, les adhérents des clubs concernés ne doivent pas participer à une manifestation inscrite au calendrier de CoDep, de ligue et au calendrier « Où irons-nous ? » national avec une tenue portant de la publicité.

L'attachement à une marque commerciale ne correspond pas du tout à la déontologie de liberté de pratique du cyclotourisme défendue et acquise et qui se propage à l'extérieur de la FFCT actuellement au détriment de l'ensemble de nos clubs.

Je demande très officiellement à nos structures CoDep et ligues de ne plus fermer les yeux sur ce sujet. Les contraintes pour la pratique du cyclotourisme ne sont pas nombreuses et il s'agit ici de respecter une décision historique, largement démocratique. »

Les jeunes

« Contrairement à certaines affirmations erronées, le cyclotourisme sur route ou sur chemin intéresse les jeunes. La joie de faire du vélo, de pédaler avec d'autres jeunes, de découvrir des régions et la France, de se rendre simplement autonome, sont autant d'attraits pour nos jeunes. Le cyclotourisme est une évasion et parfois peut devenir aventure selon les conditions de pratique.

2 800 clubs n'accueillent pas de jeunes, cela confirme ici le déficit anormal en jeunes cyclotouristes au sein de la FFCT. Il est donc essentiel que nos clubs se mobilisent plus activement pour accueillir en priorité les jeunes et les femmes. Accueillir des jeunes, c'est aussi capter la famille.

Ce n'est pas la faible augmentation de nos effectifs qui changera la situation et l'avenir du cyclotourisme. Au niveau national les moyens sont donnés, la formation est accessible à tous mais sans la forte mobilisation des clubs, rien ne sera possible même avec les plus beaux outils du monde. »

La santé

« Comme la sécurité, la santé est une priorité de la FFCT. Ceci a toujours été une priorité, un style de vie, une démarche de vie saine et respectueuse du corps et du bien-être. La santé est inscrite dans les préceptes de Vélocio comme véritable art de vivre et activité de plein air bénéfique.

Pratiquer le vélo tout simplement en respectant ces règles évidentes est déjà un acte fort, intelligent et un réel bénéfice pour s'assurer une santé améliorée. Tout cela est affirmé dans notre société contemporaine et prouvé par le corps médical et les spécialistes de tous les pays. C'est indéniablement une donnée scientifique acquise.

Il est donc évident que le cyclotourisme permet l'évasion, la découverte, la rencontre avec les autres et le déplacement par la seule force musculaire, en donnant en plus des atouts pour une santé améliorée. Pourquoi s'en priver puisque, c'est un loisir sain et libre de toutes contraintes sportives. »

Petit aparté au rapport moral

Pour l'accueil dans les clubs, le président fédéral renvoie au rapport moral de la ligue régionale des Pyrénées du président Georges Golse qui sera, s'il en est d'accord, annexé à celui de la FFCT (Cf. Annexe 1 intégrée au présent compte rendu). Il en cite deux extraits.

« L'avenir ce n'est pas nous ! Offrons notre héritage, ouvrons nos clubs. Alors tous les mots dont nous nous gargarisons : convivialité, entraide, amitiés prendront une autre dimension qui dépassera la simple camaraderie qui s'exprime autour d'un apéro, d'un repas ou d'un demi partagé en fin de sortie. »

« 2016 c'est demain, il faudra bien que le flambeau soit maintenu allumé dans les clubs, les comités départementaux et la ligue (je rajoute la FFCT). La responsabilité partagée en confiance allège la charge de travail, valorise ceux qui s'investissent, soude les équipes qui trouvent du plaisir, malgré les tracasseries administratives, malgré les rigueurs budgétaires, malgré les rôleurs de tout poil. »

Les finances – Francis Degeix, trésorier général

Francis Degeix, trésorier général, est accompagné par Élisabeth Picaut, trésorière adjointe, Stéphanie Calluud, comptable au siège, Annick Mora et Michel Salan, censeurs aux comptes, M. Marion et M. Charras, commissaires aux comptes.

Il rappelle qu'il était absent excusé l'an passé, et que certains en ont profité pour comploter dans son dos. À preuve cette photo « Francis, des sous ! » qu'il projette. Cette photo démontre si besoin était que les cyclotouristes sont parfois de joyeux lurons qui ne se prennent pas toujours au sérieux mais qui savent le redevenir quand il le faut. À preuve cette fois ce qui suit. Les éléments présentés sont des synthèses. Pour plus de détail, il convient de se reporter au Bulletin fédéral N°127 bis, « spécial assemblée générale ».

Bilan synthétique

ACTIF	01/07/13 - 30/06/14			30/06/13	PASSIF	30/06/14	30/06/13
	BRUT	AMORT. ET PROVISIONS	NET				
IMMOS INCORPORELLES	152 459	113 770	38 688	6 519	FONDS ASSOCIATIF	152 449	152 449
IMMOS CORPORELLES	4 067 764	2 487 168	1 580 596	1 748 572	RESERVES	1 819 042	1 689 907
AV. ET AC. SUR IMMOS	-	-	-	-	RESULTATS	161 683	129 136
IMMOS FINANCIERES	35 360	7 622	27 737	27 917	SUBVENTIONS RECUES	139 977	164 300
ACTIF IMMOBILISE	4 255 582	2 608 561	1 647 021	1 783 008	FONDS PROPRES	2 273 152	2 135 792
					PROV. POUR RISQUES	9 800	
					PROV. GROS TRAVAUX	-	251 600
					PROV. REMISE EN ETAT	48 000	48 000
					PROVISIONS	57 800	299 600
STOCKS ET EN-COURS	184 053	47 939	136 113	106 765	DETTES FINANCIERES	205 717	36 105
AV. ET AC. VERSES	122 516	-	122 516	20 800	DETTES FOURNISSEURS	2 864 510	2 603 610
CREANCES	891 477	262 240	629 237	367 629	DETTES FISC. & SOC.	185 106	188 512
PLACEMENTS	4 542 156	-	4 542 156	4 386 512	AUTRES DETTES	69 320	62 721
DISPONIBILITES	201 612	-	201 612	85 197	AV. ET AC. RECUS	221 295	219 686
CHARGES D'AVANCE	478 607	-	478 607	437 706	PRODUITS D'AVANCE	1 880 363	1 641 591
ACTIF CIRCULANT	6 420 421	310 179	6 110 242	5 404 609	DETTES	5 426 311	4 752 224
TOTAL GENERAL	10 676 003	2 918 740	7 757 263	7 187 616	TOTAL GENERAL	7 757 263	7 187 616

Le bilan résume l'état et la répartition du patrimoine de la fédération à une date donnée, ici au 30 juin 2014. Il informe de la situation financière de la Fédération depuis le début de son existence. À la différence du budget prévisionnel et du compte de résultat qui sont liés à un exercice de douze mois, le bilan donne la situation au fur et à mesure de la vie de l'association depuis sa création. Les comptes de bilan ne sont jamais remis à zéro.

Le trésorier fédéral détaille et explicite les différentes lignes de l'actif et du passif. Les comptes de trésorerie peuvent sembler importants, mais au 30 juin la plus grosse partie des licences est encaissée et les assurances devront être reversées à Allianz.

Compte de résultat synthétique

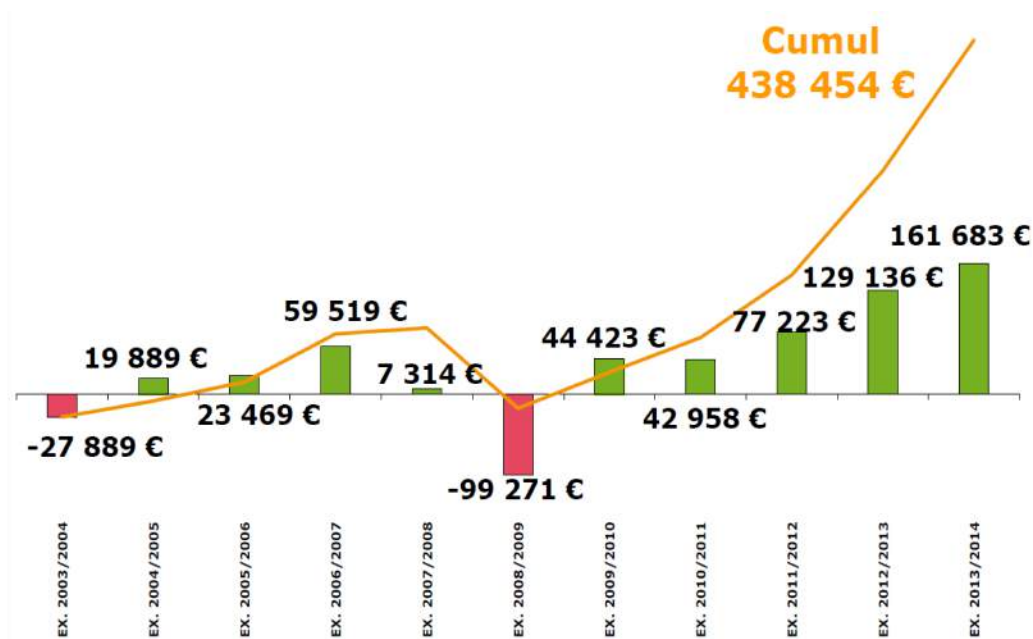
COMPTÉ DE RESULTAT SYNTHETIQUE	
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 55 248 €
RESULTAT FINANCIER	20 000 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	196 931 €
RESULTAT FINAL	161 683 €

Le résultat d'exploitation, différence entre les charges et les produits des affaires courantes, est négatif et s'établit à - 55 248 €. Ceci s'explique par les travaux de réfection du siège qui sont terminés et passés en charge dans un compte dénommé « Entretien et réparations sur immeuble » pour 287 000 €. Si on ne tenait pas compte de cette charge on aurait donc un résultat d'exploitation positif de 232 473 €, ce qui correspond aux résultats des années passées.

Le résultat financier de + 20 000 € correspond aux intérêts des sommes placées en attente d'utilisation. Le montant est faible, et s'explique par des taux de placement inférieurs à 1 %.

Le résultat exceptionnel de 196 931 € correspond à l'annulation d'une provision de 251 000 € pour travaux de réfection. Les travaux sont terminés et la provision n'a plus lieu d'être.

Évolution des résultats



L'historique des résultats des dix dernières années. En vert les années avec un résultat positif (huit années), en rouge, négatif (deux années). La ligne orange représente le cumul des résultats positifs et négatifs. Sur dix ans, le boni est de 438 454 €.

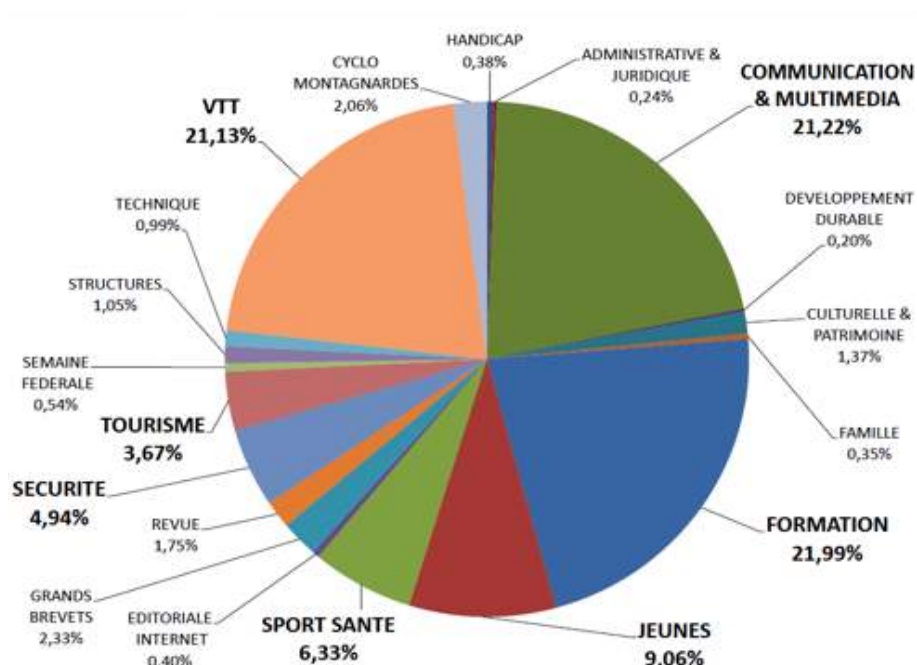
Nous ne sommes pas une société commerciale qui a vocation à dégager des bénéfices. On pourrait donc s'offusquer de ces résultats plutôt flatteurs. Moi je dis : « Comment maintenir son indépendance si on n'en a pas les moyens ? »

Bilan des travaux du siège

TRAVAUX DE PEINTURE ET SOLS	152 824,91
TRAVAUX DE MACONNERIE	109 664,88
TRAVAUX DE PLOMBERIE	9 895,25
TRAVAUX DE MENUISERIE	18 880,80
TRAVAUX DE CABLAGE	5 631,79
ÉQUIPEMENT CUISINE	4 647,39
RÉCUPÉRATION T.V.A	- 13 823,21
TOTAL DES TRAVAUX	287 721,81 €
PROVISION VOTÉE	251 600,00 €
DEPASSEMENT	36 121,81 €

Hormis sur la salle « Jean-Pierre Guillot », nous n'avons pas fait de travaux depuis l'achat de ce bâtiment à fin des années 1990, donc au siècle dernier ! Il devenait urgent d'intervenir au niveau des sols et revêtements muraux entre autres. Le budget initial prévu était de 251 000 €. La dépense totale s'est montée à 287 721 €.

Budget des commissions



Si l'on s'en tient au seul fonctionnement, c'est à dire le minimum vital, on prend en compte les réunions, les déplacements et petits frais divers. Quid des actions, des organisations, des publications générées par le travail des commissions ? De la rémunération des intermédiaires ? Faut-il les inclure dans leur budget ?

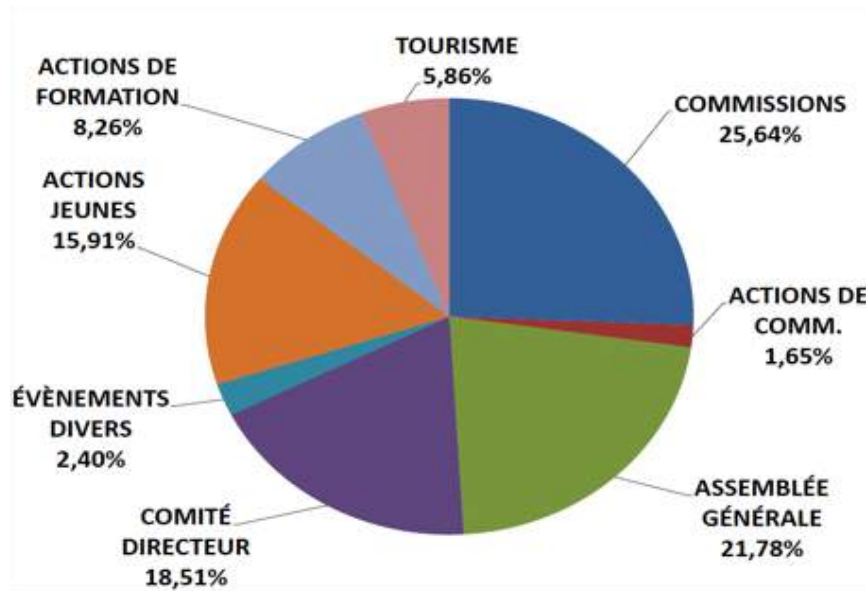
À la Fédération, nous l'avons fait pour la « Communication » : l'abonnement à l'Argus de la presse, la réalisation de reportages vidéo, l'insertion de publicité dans des journaux spécialisés. D'où l'important budget de cette commission : 74 000 €.

Commission « Formation » : inclusion des stages de formations ; budget : 77 000 €.

« VTT » : dotations de matériels aux organisateurs, coût de la vtt attitude ; budget : 74 000 €.

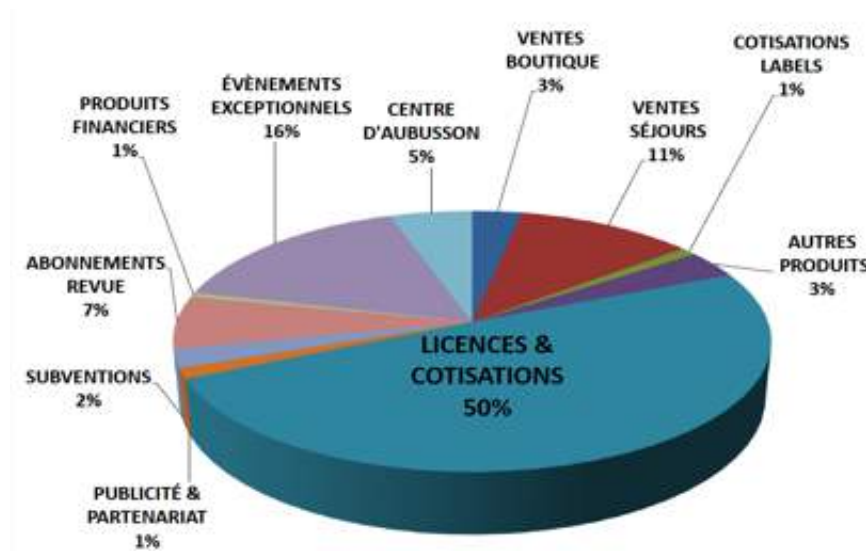
À l'inverse, le budget de la commission « Jeunes » peut paraître bien faible eu égard à ce qui est fait sur le terrain pour les jeunes. Il conviendrait d'ajouter : la participation fédérale à la Semaine jeunes, le concours d'éducation routière, le trait d'union, l'aide aux écoles, le challenge des écoles, les PLJ, etc... c'est-à-dire 200 000 € de plus. Ce qui en ferait alors la commission la plus largement dotée.

Répartition des frais de déplacement



Hormis les frais de personnel, c'est le plus gros poste de dépenses avec 330 000 €. Pas faciles à contenir car indexés sur les coûts des transports qui sont en perpétuelle hausse. Tant qu'on en aura les moyens, on se contentera donc d'être vigilants. En 2014, arrive en tête l'ensemble des commissions avec + de 25 %, soit un quart des 330 000 €. Suivent : l'assemblée générale avec près de 22 % ; le comité directeur : 18 % ; les actions jeunes : 16 %. Les autres répartitions ne dépassent pas 10 %.

Budget prévisionnel 2015-2016



Nous parlons rarement du budget prévisionnel au cours de l'assemblée générale. C'est un document important quelle que soit la taille de l'association. Il est systématiquement réclamé à l'appui de vos demandes de subventions.

Le montant total est de 8 324 000 €. Le schéma ci-dessus montre la répartition des « Recettes » pour 2015-2016. Les cotisations représentent la moitié des recettes annuelles ; 27 % pour les séjours et événements exceptionnels ; 7 % pour la revue ; 5 % pour les 4 vents d'Aubusson ; publicité, partenariat, subventions, produits financiers ne dépassent pas 2 % chacun. Pourquoi un budget aussi important ? Intégration du budget des 4 vents d'Aubusson ; l'opération Toutes à vélo – Strasbourg 2016 en mai 2016 ; un grand séjour, à savoir le tour de l'hexagone ; une expédition en Amérique centrale.

« À propos des abonnements à Cyclotourisme : en 2005 l'abonnement moyen était de 14 %, en 2014, il est de 11,45 %. Toutes les ligues sont en baisse par rapport à 2005. L'Île-de-France était à 20 %, elle est à 14 ! Avec 14 elle fait encore partie des ligues comptant le plus d'abonnés.

À mon avis, la pérennité de la revue est en danger car toutes les tentatives pour réactiver les abonnements ont échoué. Je ne critique pas, je constate. Nous sommes preneurs de solutions réalistes. S'il en existe. »

Conclusion

« À mi-mandat 2013-2016, les finances fédérales se portent bien, merci. Les résultats financiers des ligues et comités départementaux que j'ai collectés en 2014 font apparaître la bonne santé de nos structures due à une gestion raisonnée de leurs équipes dirigeantes. La courbe des adhérents ne fléchit pas. Se réjouir du passé ne doit pas occulter un avenir que l'on nous prédit morose. Le pessimisme et la morosité ne sont pas dans le caractère du cyclotouriste. Si nous devons faire face à l'adversité, je ne doute pas que nous saurons serrer des coudes pour que notre Fédération continue de rouler au niveau qui est le sien. »

Francis Degeix remercie enfin le personnel comptable du siège, le directeur, le directeur technique national pour leurs compétences et leur disponibilité, les partenaires institutionnels et privés qui par leurs soutiens nous permettent de poursuivre notre développement et nos activités en faveur du tourisme à vélo. « Merci à vous d'être là aujourd'hui ».

Annick Mora et **Michel Salan**, censeurs aux comptes, rappellent que pour la quatrième fois leur rapport validant les comptes figure dans le bulletin fédéral de la présente assemblée générale.

Michel Salan insiste sur ce qui a changé en quatre ans : on trouve des projets chiffrés présentés dans *Cycl@net* ; la proposition faite aux clubs de réintégration des comptes du gîte d'Aubusson dans les comptes fédéraux. Cela impliquera par contre un changement d'exercice, avec par exemple des comptes du 1^{er} janvier au 31 décembre, ce qui serait plus clair. L'assemblée générale devrait alors se dérouler en mars, une période plus agréable côté météo et cela permettrait de participer au Téléthon. Il se réjouit enfin de voir que cinq personnes se sont portées candidates aux deux postes de censeurs aux comptes pour le mandat 2014-2018. Il remercie Nicolas Leroy, Francis Degeix et Stéphanie Calluud pour leur disponibilité.

Annick Mora ajoute un commentaire et une recommandation sur le budget des commissions. En 2015, il faudra faire sans l'apport de 160 000 € de GrDF, avec en outre le risque de subventions à la baisse. Ce contexte nécessitera l'établissement d'un budget réaliste par toutes les commissions.

M. Olivier Marion, commissaire aux comptes, confirme en préambule que notre trésorier fédéral ne confond toujours pas « crédits » et « débits » (!) et présente son collaborateur, **M. Antoine Charras**, un jeune commissaire qui, après vérification des comptes en septembre, est rentré de Paris à Béziers à vélo – applaudissements ! –, et qui va faire lecture de leur rapport.

M. Antoine Charras invite l'assemblée à se reporter au Bulletin fédéral page 26. Deux paragraphes exposent l'étendue de leurs travaux et la conclusion. Les comptes sont approuvés sans réserve, ils sont réguliers, sincères et fidèles. Cette opinion démontre la qualité des travaux faits en interne, ce qui n'est pas le cas dans toutes les fédérations. Concernant la démarche, l'audit s'est déroulé pendant une semaine et par sondage – les comptes représentent 7 millions d'opérations. En 2012, le contrôle avait porté sur les stocks, en 2013 sur les charges de personnel – les conclusions avaient été corroborées par un contrôle URSSAF qui n'avait donné lieu à aucun redressement – ; en 2014, il a porté sur la réconciliation entre les logiciels « Licences » et « Comptabilité » ; un travail a aussi été fait sur les frais de déplacement, axé entre autres sur le respect de la procédure ; un avis a enfin été donné sur la démarche juridique de réintégration des comptes de l'EURL des 4 Vents dans les comptes de la Fédération.

Les commissaires aux comptes remercient Dominique Lamouller, Francis Degeix, Nicolas Leroy et Stéphanie Calluud pour leur avoir permis d'assurer pleinement leur mission.

Questions – Réponses relatives aux finances

Henri Bosc – qui se présente pour ceux qui ne le connaîtraient pas ! – indique qu'il faisait partie de l'équipe dirigeante, sous la présidence de Jacques Vicart lorsque le gîte d'Aubusson-d'Auvergne a été acquis en 1977, qu'il a participé à cette acquisition et qu'il y reste donc très sensible. Au fil des années, divers audits et études, des études souvent onéreuses, ont été menés. Il note qu'il en est encore prévu une. « Est-ce bien nécessaire et combien ça va coûter ? »

Concernant la revue *Cyclotourisme*, il rappelle que lorsqu'il était rédacteur en chef l'abonnement était obligatoire et le tirage était alors de 80 000 exemplaires. Si la revue est en danger, il faut revenir à l'abonnement obligatoire avec la licence, sans compter d'ailleurs qu'avec un tirage à 120 000 exemplaires, elle coûterait moins cher que maintenant.

Francis Degeix, trésorier fédéral, rappelle que juridiquement le gîte fédéral est une EURL – Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée – dont le seul actionnaire est la Fédération et que c'est le président fédéral qui en est le représentant. Il préfère donc lui passer la parole pour la réponse.

Dominique Lamouller, président fédéral, ardent défenseur du gîte auprès du comité directeur, indique qu'il a fait faire une étude financière sur ce qu'a coûté le gîte depuis l'acquisition en 1977 et l'ouverture en 1980 jusqu'à nos jours, fin 2013. Il avait déjà fait une approche lorsqu'il était secrétaire général, sous la présidence de Jean-Michel Autier, qui avait abouti à un coût de 1 F/licencié/an. La dernière étude, beaucoup plus précise, incluant les investissements, l'exploitation et les études, fait ressortir, depuis 1977, un coût de 0,5 €/licencié/an. Ce n'est vraiment pas beaucoup pour la maison des cyclotouristes. Le gîte fédéral, ce n'est pas que de l'argent et des pierres, c'est aussi de l'humain, de la formation, des échanges... Beaucoup de cyclotouristes ont encore à le découvrir. La dernière étude, quasiment terminée, a pour objet de connaître ce qu'il faudrait faire pour le rendre attractif, y compris pour l'externe, les améliorations matérielles et d'exploitation. Nous allons garder le même rythme et la même maîtrise. Avec les subventions, cela nous autorise sur 10 ans des investissements de 1 million d'euros et cela permettrait de pérenniser pour l'avenir du cyclotourisme cette belle idée de 1977.

En ce qui concerne la revue obligatoire, il est dommage que la décision d'abandon de cette disposition ait été prise en son temps. Le retour est maintenant sinon impossible. Par contre, il ne faut pas attendre le point de non retour pour agir, et c'est pourquoi il propose un système obligataire qui pourrait être d'imposer plusieurs revues par club au prix coûtant. Si l'on ne fait rien, c'est une catastrophe. La revue Cyclotourisme, c'est aussi la traçabilité de la Fédération, loin d'être assurée par le seul Bulletin fédéral. On peut dématérialiser bien des choses, mais pas la revue. C'est la vie de la Fédération, ce n'est pas un document administratif, mais c'est un élément irremplaçable. Il signale enfin, dans le contexte actuel, le lancement d'un organe de presse sans publicité – revue trimestrielle « XXI » –, preuve que certains croient encore dans la presse écrite.

Lionel Saint-Martin, des Mousquetaires jégunois dans le Gers, club de 30 licenciés, signale que, concernant la revue, depuis sa dernière assemblée générale, le club offre par tirage au sort quatre revues à des non abonnés, charge à ces personnes de les faire circuler dans le club.

Dominique Lamouller, président fédéral, signale que cette action rejoint sa proposition d'abonnements obligatoires à tarif réduit, pour une, deux, trois, quatre revues par club. Le club pourrait d'ailleurs les répercuter à ses adhérents avec une petite marge. Cela permettrait de passer à 15 000 revues, sans oublier les 10 000 abonnés fidèles.

Gabriel Quéron, représentant de club, venu à l'AG sur ses fonds propres, 82 « balais », 64 licences, 64 années d'abonnement à la revue, ancien trésorier adjoint, puis censeur aux comptes, rappelle que le budget de la Fédération, ce sont, en recettes, les cotisations clubs, les licences, les produits financiers et accessoirement les subventions, et en dépenses, les salaires et les charges, pour un tiers du total, puis les dotations aux structures... Il demande si les structures ne pourraient pas prendre sur leurs fonds propres pour venir à l'assemblée générale. Il signale enfin qu'il a démarché à l'époque pour trouver le gîte fédéral, que cela n'a pas été facile, et que ce dernier n'a jamais été rentable sauf pendant deux exercices, et qu'il aurait fallu s'en débarrasser depuis longtemps.

Dominique Lamouller, président fédéral, indique que ce sont des choix à faire par le comité directeur, mais qu'il faut se donner les moyens, et ces moyens ce sont nos licences, et non les subventions.

Patrick Le Saux, président du CoDep d'Ille-et-Vilaine, fait remarquer que les ligues et CoDep participent déjà un peu aux frais de l'assemblée générale, puisque le repas facturé 27 € est remboursé 18 €. Il signale que le budget prévisionnel du séjour MAC 2016 fait apparaître un bénéfice, ce qui lui semble contraire aux principes. Il demande enfin si, à la fin de la convention GrDF, le demi-emploi associé serait conservé.

Dominique Lamouller, président fédéral, indique que la Fédération essaie de maintenir le niveau des frais de déplacement à l'assemblée générale, et que ce niveau a été dépassé à Biarritz. Des décisions et des mesures rectificatives sont donc prises pour maintenir à un niveau raisonnable, et ce sans plus attendre. Il remercie ceux qui font des efforts pour le co-voiturage.

Concernant l'équilibre du MAC 2016, il précise que ce qui est interdit, ce n'est pas de faire des bénéfices, c'est de les redistribuer aux individus. Les bénéfices éventuels doivent être réintroduits pour le cyclotourisme. Enfin, aujourd'hui on est loin de connaître tous les avatars qui peuvent survenir lors de la réalisation.

Il signale que le poste « communication fédérale » a beaucoup évolué, et c'est normal car il faut être en phase avec son temps. Quant au poste mis en place avec GrDF, il n'y a pas de raison de ne pas le maintenir tant qu'on en aura les moyens. Il est par contre attaché à maîtriser la masse salariale. Deux personnes sont affectées à « Vélo en France », mais c'est obligé.

Concernant le bénéfice apparent dans le budget, **Francis Degeix**, trésorier fédéral, précise qu'il s'agit d'une erreur technique. Sur deux années, la valorisation du personnel salarié aurait dû être chiffrée et mise en face, ce qui aurait équilibré le budget.

Une personne du CoDep du Vaucluse indique que le CDOS 84 leur a signifié qu'ils seraient contrôlés sur les attributions 2014, sur leur utilisation ou non, avec obligation de devoir reverser les fonds non utilisés.

Dominique Lamouller, président fédéral, répond qu'une telle procédure existe depuis une douzaine d'années, qu'elle est valable pour toutes les subventions et qu'en général c'est une convention qui détermine les attributions et que la convention doit être respectée.

Accueil des jeunes dans les clubs et contribution aux aménagements périscolaires

Interventions de **Marie-Françoise Desbrousses**, en charge des écoles de cyclotourisme, **Alain Rat**, vice-président fédéral et responsable de la « Sphère jeunesse », **Claude Robillard**, responsable de la commission nationale de formation et **Jean-Michel Richefort**, directeur technique national.

En préambule, **Alain Rat**, responsable de la « Sphère jeunesse », indique que c'est une équipe qui œuvre en commun pour les jeunes.

Roulez jeunesse

La FFCT, c'est un réseau structuré avec 3 150 clubs affiliés, 126 600 licenciés dont 11 000 jeunes, 360 structures – Écoles cyclos, Points d'accueil Jeunes – 8 300 jeunes en école cyclo (au 22 novembre), soit + 4 % par rapport à 2013, 1 500 éducateurs actifs dans la filière « encadrement jeunes ».

Activités jeunes de la fédération : 300 organisations annuelles pour les jeunes (63 % randonnées VTT, 37 % randonnées route) dont : Semaine nationale jeunes (SNEJ), brevets d'initiation, randonnées, voyages itinérants, séjours, brevets ER - CRER - CDER - CNER, Critériums route et VTT, Rallyes raid VTT, etc.

La jeunesse dans les clubs : 313 écoles agréées à ce jour, sur les 11 000 jeunes de moins de 18 ans, 8 300 sont en école cyclo (80 % de jeunes à la Fédération) ; 20 créations d'écoles du 11 novembre 2013 au 22 novembre 2014, généralement là où des écoles de cyclotourisme existent déjà. Sont entre autres cités Bernard Monchot, Jacques Chailloux, Jean-Louis Vennat (27 % de jeunes en Limousin !). À noter la première école de cyclotourisme en Guadeloupe. Un regret : un point accueil jeunes en Indre-et-Loire, mais pas encore d'école cyclo... mais ce sera pour 2015 !

Le challenge national – Palmarès 2014**Écoles de 30 jeunes et moins (144)**

Classement	Ligue	N° FFCT	Nom du club	Points
1	Lorraine	02912	Randonneurs Castelsalinois	1410
2	Basse-Normandie	07652	VTT les écureuils du bocage	764
3	Île-de-France	07224	Club Vélo Loisirs de Verneuil	733
4	Lorraine	08015	Sporting Club Ennery Cyclo	713
5	Bretagne	04434	Rieux cyclo randonneurs	686
6	Bretagne	02830	Cyclo rand Caudanais	657
7	Lorraine	05934	CC Sainte Barbe Freyming-Merlebach	627
8	Pyrénées	01994	Association cyclo Figeacoise	570
9	Aquitaine	06131	Brassemouy cyclo Landes	535
10	Aquitaine	03393	Club olympique Bayonnais	532
11	Limousin	00931	Cyclo randonneur briviste	498
12	Lorraine	05682	Amicale cyclo des Hautes Vosges	474

Écoles de plus 30 jeunes (77)

Classement	Ligue	N° FFCT	Nom du club	Points
1	Lorraine	07284	Montigny vélo nature	1069
2	Île-de-France	02705	Association cyclo Plaisiroise	993
3	Lorraine	03693	Amicale laïque Toul cyclo et VTT	866
4	Rhône-Alpes	07561	Miribel VTT	806
5	Champagne-Ardenne	07558	Vélo tout terrain Chaumontais	778
6	Bourgogne	05351	Association cyclo Saint-Parizoise	771
7	Poitou-Charentes	02956	Cyclo d'Availles en Châtellerauld	736
8	Lorraine	04516	Club omnisports Blénod cyclo	728
9	Île-de-France	03076	Savigny le Temple cyclo	696
10	Picardie	04437	Réveil cyclo Gouvieux	677
11	Centre	03219	ASS SP loisirs d'Orchaise	632
12	Pays de la Loire	03315	Athlétic club Longuéen	616

Appel à projets écoles solidaires: « 50 vélos pour 10 écoles ».

Pour la sixième année consécutive : 32 candidats, 10 lauréats, dotation de 5 vélos pour chacune des 10 écoles. Depuis le début de l'opération : 179 dossiers déposés par 93 écoles différentes.

Le palmarès « Écoles solidaires » 2014

Classement	Ligue	N° FFCT	Nom de l'école	Total sur 280	Dotation
1	Bretagne - 29	0814	Cyclos rando Quimper Cornouaille	200	2014
2	Bretagne - 29	1262	Cyclo club Guipavas	195	2014
3	Lorraine - 88	5682	AC Hautes Vosges	170	2014
4	Poitou-Charentes. - 86	2956	Cyclo d'Availles	165	2014
4	Nord Pas-de-Calais - 59	7150	Marcq rando	165	2014
6	Poitou-Ch. 86	6308	Avenir cyclo du Val d'Auxances	156	2014
7	Lorraine - 54	3693	Amicale laïque Toul cyclo et VTT	150	2014
8	Pays de la Loire - 72	7554	Ass. Cyclo Sillé-le-Guillaume	150	2014
9	Nord Pas-de-Calais - 62	4184	Berck cyclo	137	2013
10	Haute-Normandie - 76	5010	Les rand. Cyclo Caudebecq-lès-Elbeuf	125	2014
10	Centre - 41	7341	Noaun rando	125	2014

Aménagements des rythmes scolaires - Les activités périscolaires

Alain Rat, responsable de la « Sphère jeunesse », précise que les activités périscolaires sont sous la responsabilité de la mairie. La Fédération s'engage avec les objectifs suivants :

- Répondre positivement aux sollicitations des collectivités.
- Offrir une activité adaptée et un encadrement de qualité.
- Engager le club au cœur du partenariat local.

C'est le club qui conventionne avec la commune dans le cadre du projet éducatif. La FFCT aide le club pour répondre à cette sollicitation spécifique.

Un « guide de recommandations » a été rédigé pour mise à disposition des divers intervenants. Dans ce document figurent les modalités d'intervention, les étapes de mise en œuvre, un modèle de convention à passer entre la collectivité et le club.

Le club est au cœur du projet : proposer un programme axé principalement sur la mobilité à vélo, l'éducation routière, l'autonomie de déplacement. Attention à ne pas entrer en concurrence avec l'activité des « écoles cyclos », mais jouer la complémentarité.

Quelle démarche pour réussir ?

- Sensibiliser et informer les différents acteurs locaux : élus, élèves, parents, enseignants, etc.
- Inciter à l'utilisation du vélo chez les scolaires : apprentissage du vélo et de l'éducation routière.
- Promouvoir les aménagements cyclables : zones de rencontres, carrefours, giratoires, voies cyclables, etc.

L'offre de pratique se traduit par :

- Une progression pédagogique : brevets d'éducation routière à trois niveaux (débutant, initié, expert).
- Des sorties encadrées, avec matériel mis à disposition (vélos, casques, gilets de sécurité, etc...).

L'apport de la FFCT aux collectivités :

- Une expertise nationale par le directeur technique national, nos conseillers techniques nationaux et par nos délégués (jeunes, formation, sécurité).
- Un contenu pédagogique par différents documents : unité « Apprentissage », unité « Brevets », unité « Cyclotourisme à l'école », kits matériels.
- Des relais sur le terrain par les clubs et par leurs cadres fédéraux.
- Un partenariat durable par la signature d'une convention, entre le président du club et le responsable municipal. Il est bon d'y inclure la licence.

C'est une activité ancrée dans le développement durable, au service des collectivités, de l'école et du milieu associatif.

Jean-Michel Richefort, directeur technique national, rappelle en conclusion le formidable travail fait par nos éducateurs et par nos clubs... mais malheureusement 2 800 clubs ne mènent pas d'action envers les jeunes. C'est un problème d'engagement volontaire des bénévoles et des encadrants. C'est aussi un enjeu et une opportunité avec l'ouverture sur les activités périscolaires. Le vélo, c'est un outil d'éducation citoyenne (autonomie, éducation routière, déplacement). C'est un véritable enjeu d'avenir pour la Fédération.

Il présente enfin **Isabelle Gautheron** qui va lui succéder bientôt. Isabelle Gautheron, qui a fait une carrière sportive dans le cyclisme – dont une participation aux jeux olympiques –, a été conseillère technique à la ligue de cyclotourisme d'Île de France, puis a travaillé au ministère et ensuite dans diverses autres fédérations. La direction des sports a souhaité un « tuilage » et une passation en douceur des dossiers et du poste avant son départ.

Isabelle Gautheron remercie Jean-Michel Richefort qui l'a sollicitée et lui a fait confiance. Elle déclare ne pas avoir la même compétence mais promet de s'adapter.

Claude Robillard, responsable de la commission nationale de formation, rappelle que nous avons à la Fédération plus de 1 500 éducateurs (animateurs, initiateurs, moniteurs, instructeurs) dans 900 clubs, que 1 259 personnes – dont 120 jeunes éducateurs fédéraux – ont été formées en 2013-2014, mais que 2 200 clubs restent sans éducateur. Là où il y a des éducateurs, il y a des jeunes, donc des familles et des femmes. L'éducateur doit être un exemple (tenue, comportement, respect). Toute structure qui accueille des jeunes doit avoir un projet pédagogique, avec des activités planifiées, une évaluation et un bilan. L'éducateur est quelqu'un de polyvalent, de compétent – grâce aux formations mises en place –, de disponible, de passionné. Les missions de l'éducateur sont l'accueil, la sécurité, l'éducation, l'accompagnement de groupe, etc. L'éducateur est aussi un animateur de l'activité extra vélo. Il a aussi des missions d'organisation et d'accompagnement aux organisations nationales. L'éducateur forme les cyclotouristes de demain.

Semaine Jeunes 2015

Gérard Malivoir, de Toul (54), en charge de l'organisation de la Semaine Jeunes 2015, présente la manifestation. Elle se déroulera en Lorraine à Pont-à-Mousson, une petite ville de 15 à 16 000 habitants, en juillet. Le camping sera installé près de la Moselle, dans des terrains de sport, à 1 500 m du centre ville. Comme cette année à Mûr-de-Bretagne (22), les sanitaires fédéraux seront utilisés – merci à tous ceux qui ont soutenu cette démarche et aux organisateurs de la Semaine fédérale d'Albi qui ont fait confiance. Compte tenu de tarifs prohibitifs, le choix de Verdun pour la journée Tourisme n'a pas pu être retenu. La journée Tourisme sur le thème « C'était il y a 100 ans en Lorraine » se déroulera finalement sur le Saillant de Saint-Mihiel et sur des lieux de souvenir, puis au lac de Madine. L'animation du vendredi soir se déroulera en centre ville. « *Cela risque d'être le souk pour les habitants* », ont prévenu les organisateurs. « *Pas grave, cela leur fera des souvenirs* », a répondu monsieur le maire. « *Bienvenue à tous en 2015 à Pont-à-Mousson* ».

Les familles

Élisabeth Picaut, en charge de la commission « Famille », présente la commission, à savoir : elle-même, François Prétot, ici présent, Damien Robillard et Béranger Vercoutère. Si d'autres veulent nous rejoindre, y compris des grands-parents, ils seront les bienvenus. Les objectifs de la commission : développer l'accueil des familles avec des jeunes enfants dans les clubs, développer les concentrations familles sur la journée, le week-end, voire plus...

Les moyens mis à disposition des licenciés :

- le brevet d'initiation au cyclotourisme familial (20 km sur une ou plusieurs journées),
- la première balade,
- la première randonnée (entre 15 et 20 km sur la demi-journée ou entre 40 et 80 km sur la journée),
- le premier pas cyclo-camping (à 30 km du départ et une nuit en camping – les enfants adorent !),
- le cent bornes sur la journée.

La concentration des Chérubins

François Prétot, membre de la commission « Famille », présente la concentration des Chérubins :

- Une organisation labellisée pour les familles.
- Quelques points importants pour la réussite d'une concentration famille :
 - » Public très différent de notre public habituel, très hétéroclite, âgé de quelques mois à 75-80 ans, trois à quatre générations, de tous niveaux, très discipliné.
- Parcours 30 à 40 km mais avec de nombreuses pauses :
 - » Les enfants fatiguent vite... mais récupèrent très vite de leur effort,
 - » les adultes avec remorque sans entraînement fatiguent vite, récupèrent moins vite mais seront plus assidus.
- Les visites :
 - » Les animaux de la ferme,
 - » l'histoire, avec un discours adapté aux enfants mais aussi aux adultes (prévoir si possible deux interlocuteurs).

Les écueils à éviter pour la réussite d'une concentration famille :

- Trop de visites de musées ou visites purement adaptées aux adultes : si vous faites plaisir aux enfants, les adultes seront contents... mais l'inverse n'est pas vrai.
- Ne pas oublier les adolescents : parcours plus long en une boucle supplémentaire qui leur est réservée.
- Prévoir un « plan B » en cas de pluie : abri pour les pauses déjeuner.

Les « Chérubins » de la labellisation en 2003 à aujourd'hui :

- 2003 : La Châtre (36),
- 2004 : Ruillé-sur-le-Loir (72), famille Dubois – Cyclos l'hommois,
- 2005 : Argentan (61),
- 2006 : Saint-Benoît-sur-Loire (45), famille Grèze – Abeille Rueil cyclo,
- 2007 : Châteaugiron (35), famille Le Danff – Espérance de Chartres de Bretagne,
- 2008 : Neufchâtel-en-Bray (76), famille Seille – URP Amiens,
- 2009 : famille Yvard-Guermonprez Tocane-Saint-Apre (24), + Le Chesne (08), famille Henry – AS Rilly
- 2010 : Rambouillet (91), JG et G Faburel – AC Parisien,
- 2011 : Saint-Fargeau (89), F Prétot – MSD Chartres,
- 2012 : Le Crotoy (80), famille Thébault – URP Amiens,
- 2013 : Sainte-Marie-du-Mont (50), D Robillard et O Majerus – AS Andaine,
- 2014 : Chemillé-sur-Indrois (37), famille Marron – AC Descartes,
- 2015 : Montech (82) + Saint-Omer (62).

Montech 2015 – Yves Pinsard, grand parent des Cyclotourisme montechois :

« Contrairement aux précédents organisateurs de la concentration des Chérubins, nous n'avons jamais participé à ce type de manifestation, mais il nous arrive parfois de pratiquer avec nos petits-enfants, alors c'est vrai ! c'est un réel bonheur que de profiter de ces instants en famille. »

Saint-Omer 2015 – Loïc et Camille Bourdon, jeune couple des Amis cyclotouristes de Saint-Omer :

« Née dans une famille où le vélo est roi, Camille s'est vite mise au tandem avec Loïc, sportif aguerri. Après plusieurs années de participation aux concentrations tandémistes, c'est tout naturellement que nous avons participé aux concentrations des Chérubins avec l'arrivée des enfants. »

Les projets de la commission « Famille »

- Développer la concentration des Chérubins sur les différentes régions : une concentration aux quatre coins de France.
- Développer des concentrations Famille à tous les échelons de la FFCT : club, CoDep, ligue.
- Organiser un voyage itinérant dédié aux familles ; quelques pistes de réflexion :
 - » Emprunter le circuit de « La Loire à vélo »,
 - » Voyage itinérant de base de loisirs en base de loisirs.
- Rédiger un nouveau cahier des charges.
- Réaliser une fiche technique à l'attention des organisateurs.

Éliane Bertelli, présidente du CoDep du Tarn-et-Garonne, témoigne sur l'organisation d'une journée familiale de cyclotourisme dans le département. Cette journée s'adresse essentiellement aux non licenciés, avec pour caractéristiques une distance comprise entre 35 et 45 kilomètres, de faible difficulté – bord de rivière –, entièrement gratuite. Pour ce faire, le CoDep s'appuie sur un club. La manifestation plaît, elle est reconduite chaque année et son audience croît.

Élisabeth Picaut, remercie pour ce témoignage, invite à imiter ce CoDep et souhaite qu'on lui fasse remonter les autres expériences en la matière.

Toutes à vélo – Strasbourg 2016

Roselyne Depuccio, en charge de la commission « Relations avec les structures », et Jacklyne Jahan, en charge de la commission « Arc-en-ciel Aventure » présentent « Toutes à vélo – Strasbourg 2016 » et dévoilent le nouveau logo « tout chaud », bien évidemment utilisable par les structures.



Les objectifs : réalisation de voyages itinérants au féminin, organisations clubs, CoDep, ligues ; suggestion de départs décalés pour faciliter les hébergements ; toucher les femmes, leurs familles et les jeunes, pour une arrivée à Strasbourg le samedi 4 juin 2016.

Ce qui change par rapport à « Toutes à Paris » :

Pour les Voyages itinérants : c'est un projet européen (Belgique, Luxembourg, Allemagne, Suisse...), qui s'adresse aux féminines venues du plus grand nombre de pays d'Europe.

La date : 4 et 5 juin 2016, c'est-à-dire le week-end de la fête du vélo. Communication envers toutes les féminines et leur famille (Strasbourg ville du vélo), participation des jeunes des écoles cyclo d'Alsace, et au-delà.

Le samedi 4 juin :

- accueil des participantes aux Voyages itinérants aux points de rassemblement,
- accompagnement à l'hôtel, dans Strasbourg et dans sa proche banlieue,
- soirée animations en centre ville de Strasbourg (village avec exposants, animation musicale).

La journée du dimanche 5 juin :

- Le lieu de rendez-vous : accompagnement des féminines de leur hôtel au point de rassemblement, Jardin des deux Rives situé en France et en Allemagne,
- le défilé : en France, départ du Jardin des deux Rives, passage devant la cathédrale de Strasbourg, les institutions européennes, le pont de l'Europe puis, en Allemagne, circuit dans la ville de Kehl, et enfin retour au Jardin des deux Rives par la passerelle,
- distribution des paniers repas, animations, cérémonie protocolaire, fin de la manifestation à 17 h.

Jean-Luc Marchal, chargé de mission à la communauté urbaine de Strasbourg, membre du club des Randonneurs de Strasbourg, présente la ville de Strasbourg.

Strasbourg est une capitale européenne dans de nombreux domaines, et c'est un lieu stratégique au niveau européen, plus proche de Munich que de Paris. Elle est intégrée dans l'eurodistrict Strasbourg-Ortenau – 931 760 habitants, 107 communes. La Communauté urbaine, c'est 456 000 habitants et 29 communes ; la ville de Strasbourg, c'est 264 000 habitants dont 50 000 étudiants. Dès 1994, Strasbourg lance une nouvelle politique pour développer d'autres modes de transport : après Nantes et Grenoble, première ligne de tram inaugurée (aujourd'hui 7 lignes), le transit automobile est interdit en centre-ville, de nombreuses zones sont piétonnisées au centre-ville, important développement du réseau cyclable. Le développement des zones piétonnes est un atout aussi bien commercial que touristique. Aujourd'hui, Strasbourg développe de nouvelles stratégies de parkings à vélos en centre ville. Elle communique sur le respect des règles de circulation et sensibilise les personnes au meilleur partage de l'espace public. Elle expérimente de nouvelles lois de circulation avec le Ministère des Transports, dont le tourne à droite aux feux. Avec la mise en place d'amendes réduites, les agents n'hésitent plus à verbaliser les cyclistes pour des feux rouges grillés, l'usage du téléphone au guidon, le non respect des piétons... Strasbourg invente le vélo sur ordonnance : l'opération a été lancée en décembre 2012 pour une durée expérimentale d'un an. Le vélo en chiffres à Strasbourg, ce sont : 2 271 places de stationnement vélo, 600 km d'itinéraires cyclables (chiffre 2013), 10 000 arceaux à vélo, 21 Véloparcs Tram et Bus, plus 38 000 vélos en moyenne sur le parc cyclable au quotidien. Elle a mis en place le vélo partagé innovant, « Vélhop », en septembre 2010 ; déjà, ce sont 5 boutiques, 11 stations en libre-service automatique ; à terme, plus de 20 boutiques et 4 400 vélos mis à disposition dans toute l'agglomération.

Pour terminer, quelques vues et scènes de la vie quotidienne sont projetées pour nous faire rêver. « *Le plaisir, le désir, Toutes à vélo à Strasbourg en juin 2016 !* ».

Jean-Baptiste Gernet, jeune élu en charge du vélo et des nouvelles pratiques de déplacement, indique, au nom du maire Roland Ries, que Strasbourg, première ville cyclable de France, aura grand plaisir à accueillir cette manifestation européenne qui constituera l'évènement début juin 2016. Strasbourg, ville transfrontalière, c'est un savoir-faire en matière de vélo, d'hébergement et de grandes manifestations. Il insiste enfin sur la dimension féminine de la manifestation. « *Le vélo est un outil d'égalité homme femme.* » 10 000 femmes à Strasbourg à vélo, ce serait un beau signal.

« *Toutes à vélo à Strasbourg est lancé !* » déclarent en chœur Roselyne Depuccio et Jaklyne Jahan.

Dominique Lamouller, président fédéral, remercie les deux intervenants pour avoir fait le déplacement et pour leur présentation qui démontre bien pourquoi Strasbourg, ville du vélo, s'imposait pour cette manifestation. Il espère amplifier le mouvement de « Toutes à Paris » et passer de 5 000 à 10 000 participantes. Pour ce faire, il décrète la mobilisation générale de toutes les structures.

Signature d'une convention entre la FFCT et la Fédération française handisport

Dominique Lamouller, président fédéral, rappelle les débuts des actions en faveur du handicap à partir de Paris - Pékin à vélo avec la participation de Gérard Muller, mal voyant, puis de Pékin - Paris - Londres en 2012. Aujourd'hui, Arc-en-Ciel Aventure, c'est le handicap sous toutes ses formes.

Frédéric Delpy, représentant de la Fédération française de handicap, dit son honneur de représenter son président et sa fédération pour la signature de cette convention. Cette convention, c'est favoriser, développer et promouvoir la pratique du cyclotourisme ensemble, avec un livret fait pour faciliter l'accueil des personnes à mobilité réduite dans les structures FFCT. Il remercie les cadres techniques des deux fédérations, Jean-Michel Richefort pour la FFCT et Christian Février pour la FFH. « *Sans vous, on n'est pas grand-chose. Merci à vous.* »

Jean-Michel Richefort, directeur technique national, rappelle que le rapprochement entre les deux fédérations s'est concrétisé en 2012, lors du Paris - Londres en direction des Jeux para-olympiques, avec la visite du président Gérard Masson, puis la présence de deux ministres à l'ambassade de France à Londres. Aujourd'hui, plus de 100 clubs FFCT sont recensés qui accueillent régulièrement des personnes en situation de handicap. Il cite en particulier le club d'Annonay et son président, Robert Herelier, qui a reçu un prix de la fondation de France en 2014 pour ses actions d'envergure. Il rappelle enfin l'accueil des handicapés sur toute la semaine lors de la Semaine fédérale de Saint-Pourçain-sur-Sioule et une journée spécifique.

Jacklyne Jahan, responsable de la commission « Arc-en-ciel Aventure », présente le travail effectué sur un livret en 2014. On n'est en général pas très à l'aise face au handicap, alors, comment se comporter ? Le fil conducteur, c'est du bon sens et des attitudes. Un clip vidéo téléchargeable – www.ffct.org, rubrique « Où pratiquer ? » – a également été réalisé pour conforter ce livret ; il est projeté en séance. 120 clubs ont déjà été recensés, d'autres existent, qu'ils se fassent connaître. La Semaine fédérale 2014 a accueilli pendant une semaine 70 personnes en situation de handicap. C'est une belle réussite, une chaîne d'amitié et, pour les organisateurs, un beau succès de la journée spécifique, avec la participation de GrDF, d'un vélociste et la remise par GrDF d'un tandem au CoDep de l'Allier. Parmi les grandes satisfactions de la commission « Arc-en-ciel Aventure », il y a les personnes qui se sont proposées pour accompagner et qui sont revenues enchantées. Pour 2015, un Trait d'union Saint-Pourçain-sur-Sioule - Albi en petit comité – 15 personnes – est prévu. Enfin, 100 chambres sont réservées sur Albi. « *Laissez votre égoïsme au garage. Vos randonnées sont plus belles lorsqu'elles n'oublient personne.* »

Les assurances

Jacques Vagner, responsable de la commission administrative et juridique et assurance, fait un bilan des assurances à fin novembre, après quasiment une année de fonctionnement avec Allianz.

Les formules souscrites

- Mini-Braquet : 4 104 soit 3,3 % (1,86 % en 2013),
- Petit-Braquet : 109 007 soit 87,6 % (85,27 % en 2013),
- Grand-Braquet : 11 341 soit 9,1 % (12,79 % en 2013).

Les options clubs

- Option A : 1.386 sur 3080 clubs,
- Option B : 3 049 dont 1.577 payantes pour 3.982 manifestations,
- Option B+ : 18 (pour manifestations de plus de 1 500 participants).

Clubs ayant refusé l'assurance fédérale

- 54 clubs sur 3 092,
- représentant 1 990 licenciés, soit 1,6 % (1,88 % en 2013).

Nombre de déclaration de sinistres

- Plus de 2 600 contre 2 547 en 2013 (365 jours),
- dont au moins 50 % sur Internet (40 % en 2013).

Les changements en 2014 par rapport à 2013

- Introduction d'une franchise de 80 € pour les dommages matériels (en Responsabilité Civile et Grand Braquet) avec pour objectif de diminuer le montant de cotisation, réduire le nombre de petits sinistres, moraliser les déclarations (diminution de l'aléa moral).

Le capital en cas d'accident cardio-vasculaire

- Le mécanisme d'augmentation des montants versés en cas de décès suite à un accident d'origine cardio-vasculaire avec présentation d'un certificat médical et d'un justificatif de test d'effort est exactement le même avec Allianz que celui utilisé pendant 8 ans par MMA.

Le capital en cas d'accident cardio-vasculaire

- En cas d'accident cardio-vasculaire ou vasculo-cérébral (AVC) le capital versé est de 2 500 €, 7 500 € avec présentation d'un certificat médical valide ou d'un justificatif de test à l'effort valide, 15 000 € avec présentation d'un certificat médical valide et d'un justificatif de test à l'effort valide.
- Un certificat médical est valide s'il a été établi moins de 4 mois avant la date de prise de licence.
- Un justificatif de test à l'effort est valide s'il est établi moins de 2 ans avant la date de prise de licence.
- Le certificat médical et le justificatif de test à l'effort sont valides s'ils ont été établis après la date de prise de licence.

Définition d'un non licencié

- Les non licenciés sont des personnes n'ayant aucune licence ou étant licenciées à une autre fédération (FFC, UFOLEP, etc.).

Participation des non licenciés

Les non licenciés sont couverts par l'assurance fédérale :

- en participant à 3 sorties club maximum avec les clubs ayant souscrit l'option A,
- en s'inscrivant aux manifestations organisées par les clubs ayant souscrit l'option B,
- aux randonnées « découvertes » organisées dans le cadre de la convention de pré-accueil,
- aux randonnées estivales organisées dans le cadre de la convention associée à l'option E.

Dans le cadre de la vie privée, quelques licenciés peuvent rouler avec des non licenciés, à l'occasion de sorties entre amis. Chacun assume alors la responsabilité de ses actes en dehors du club. Dans le cas de la sortie club, c'est le président qui est responsable.

Le nombre de décès

- Au 24 novembre 2014 le nombre de décès est de 55, dont 36 d'origine cardio-vasculaire. En extrapolant sur l'année cela pourrait représenter un taux de mortalité de 0,5/1000.
- Par comparaison le taux de mortalité en France a été de 8,8/1000 en 2012 et de plus de 13/1000 pour les tranches d'âge supérieures à 60 ans (plus de 50 % de nos licenciés ont plus de 60 ans).

Céline Gomis, du cabinet Gomis-Garrigues – Allianz, assureur de la Fédération depuis le 1^{er} janvier 2014, remercie pour l'accueil à cette assemblée générale et propose un point d'étape après 11 mois. Le document est joint en annexe externe au présent rapport (fichier pdf «Annexe A_AG FFCT 2014_Les assurances»).

Questions – Réponses relatives aux assurances

Un participant, qui omet de se présenter, demande, dans le cadre de l'accueil tout public, ce qu'il en est par rapport aux déficiences auditives ? Il ajoute qu'il aurait été judicieux de sous-titrer le clip vidéo et dans tous nos documents de communication audio et vidéo.

Dominique Lamouller, président fédéral, rappelle qu'aucun handicap n'est exclu. **Jacques Vagner**, responsable de la commission administrative et juridique et assurance, précise qu'il n'y a aucune différence entre licenciés sans et avec handicap.

Gilles Lavandier, président du CoDep de la Gironde, indique qu'il souhaiterait disposer des deux diaporamas projetés sur le sujet « Assurances ».

Patrice Legal, secrétaire général de la Fédération, signale que l'ensemble des diaporamas sera disponibles et téléchargeable sous forme de fichiers « pdf » sur le site fédéral dès réouverture de l'Intranet.

Joseph Mora, vice-président fédéral en charge de la commission Communication et Multimédia, signale qu'il teste nos applications sur tous les navigateurs. La plupart fonctionnent très bien ; il a toutefois noté quelques difficultés avec Internet explorer – désolé, mais ils ne sont pas les meilleurs quoiqu'ils en disent – et Safari sur PC.

Gilles Lavandier, président du CoDep de la Gironde, signale qu'il a été très bien conseillé par Jacques Vagner sur le problème d'intrusion des non licenciés et le remercie. Concernant la déclaration en ligne et la contrainte des 5 jours maximum, il indique que lors d'un décès, il est très difficile d'obtenir les documents dans un tel délai. Il pense qu'il serait souhaitable d'avoir une déclaration en deux temps.

Céline Gomis, du cabinet Gomis-Garrigues – Allianz, indique qu'il s'agit d'un délai contractuel mais que dans la pratique, il y a beaucoup de souplesse. Pour que ce soit opposable à la victime, il faut que cela porte préjudice à l'assureur. Cela ne pose aucun problème de faire une première déclaration – déclaration simplifiée, voire simple mail – et de compléter par la suite.

Alain Imbert, président du CoDep de l'Isère, s'interroge sur la prise effective de l'option B pour l'organisation d'une randonnée. Il pense qu'il y a des risques que certains organisateurs ne la prennent pas, car il n'y a pas de bouclage au niveau de l'option B par la préfecture. Il a pu rattraper certains oublis au dernier moment en prenant directement contact avec Marie-Claire Davila.

Jacques Vagner, responsable de la commission administrative et juridique et assurance, répond que tout dépend du délai et qu'il ne faut pas la prendre seulement huit jours avant, mais bien au moment de la déclaration.

Dominique Lamouller, président fédéral, déclare que la prise de l'option B doit se faire dès l'inscription au calendrier –

c'est le cas pour toutes les manifestations, sauf la Semaine fédérale. Il faut inciter les clubs à le faire. C'est de la responsabilité du président de club. On ne joue pas avec le feu et on n'attend pas le dernier moment.

Monique Castaignède, du CoDep des Ardennes, signale qu'il n'est pas possible d'organiser sans l'option B puisque le document est exigé par la préfecture lors de la déclaration.

Christian Bullo, président du CoDep de la Mayenne, indique qu'une randonnée avait pourtant été validée par la préfecture alors que le club n'avait déposé qu'une attestation de Responsabilité Civile.

Céline Gomis, du cabinet Gomis-Garrigues – Allianz, précise que l'attestation ne constitue qu'une présomption d'assurance. Dominique Lamouller, président fédéral, ajoute qu'il n'est pas du ressort de la préfecture de vérifier la validité de l'attestation. D'où l'importance de la prise de l'option B.

Serge Baron des Amis cyclos de Châteauroux, demande si, suite à un décès par accident de la circulation, le club peut ou doit porter plainte ?

Jacques Vagner, responsable de la commission administrative, juridique et assurance, répond que non. C'est à la famille qu'il appartient éventuellement de porter plainte, et que la plainte suppose un préjudice subi.

Gérard Claudon, membre du CoDep du Val-de-Marne, souhaite faire part de trois réflexions : il pensait jusqu'à présent que la déclaration par Internet était obligatoire... mais le site fédéral est fermé ; le site est bloqué pour deux semaines, d'où un problème pour récupérer les documents d'assurance pour les prises de licences 2015 ; la déclaration pour les non licenciés ne peut se faire que par Internet par le club, et il est très compliqué de récupérer les informations auprès du non licencié. Ce sont des points qui seraient peut-être à examiner par le comité directeur.

Jacques Vagner, responsable de la commission administrative et juridique et assurance, indique que pour le non licencié, la déclaration est effectivement à faire par l'organisateur, et que le plus pratique est de le faire sur le site d'Allianz.

Un participant, qui omet de se présenter, mais membre d'un club de 68 licenciés, tient à signaler que pour les activités périscolaires, on est loin du conte de fées. La mairie a fait obligation au club organisateur des activités de s'assurer. Une proposition à la va vite à 300 € a été faite par Allianz, ce qui fait cher, pour ne pas dire prohibitif. Il demande si la Fédération ne devrait pas intervenir auprès d'Allianz pour des tarifs plus raisonnables pour ces activités de bénévolat pour les scolaires. Il signale aussi qu'a priori la MAIF, concurrent d'Allianz, fournit des outils adaptés, en particulier des supports de formation. Il demande enfin si Allianz ne pourrait pas se substituer à GrDF, qui va nous quitter, pour fournir de tels supports.

Jacques Vagner, responsable de la commission administrative, juridique et assurance, indique qu'il n'y a aucun problème avec Allianz pour les assurances des Points accueil jeunes et des Écoles de cyclotourisme. Pour les activités périscolaires, c'est à la municipalité qu'il appartient de prendre l'assurance. Si elle refuse, il faut refuser de signer la convention.

Jean-François Derégnacourt, président du COSFIC de Saint-Pourçain-sur-Sioule, tient à remercier publiquement Allianz pour sa présence physique sur place pendant la Semaine fédérale, pour les réponses apportées et pour le traitement des dossiers.

Francis Yernaux, président du CoDep du Vaucluse, indique qu'il a eu un gros « clash » avec un licencié il y a 4 ou 5 mois – coma d'une vingtaine de jours suite à une chute liée à un affaissement de chaussée. La déclaration a été faite par le président du club, avec envoi de photos. Une plainte contre X aurait pu être déposée et le conseil général pourrait être mis en cause, puisque responsable de l'état des routes. L'assureur Allianz lui a par contre conseillé de saisir l'avocat de sa responsabilité civile plutôt qu'Allianz. Il aimerait savoir ce qu'il en est exactement.

Céline Gomis, du cabinet Gomis-Garrigues – Allianz, indique qu'il faut réexaminer le dossier. C'est un cas particulier à traiter en aparté.

Présentation des résultats de l'enquête sur le développement durable

Patrice Legal, Secrétaire général en charge de la commission « Développement durable », présente les résultats de l'enquête menée sur le sujet. Le « durable », c'est le « viable, équitable et vivable ».

Pourquoi une enquête sur ce sujet ?

- et de société où le monde sportif ne peut-être tenu à l'écart,
- afin de faire un état des lieux au sein des structures de la Fédération,
- afin de connaître votre avis et vos attentes sur un sujet important,
- afin que la commission nationale « Développement durable » puisse vous aider.

Cible de l'enquête : 3 200 adresses électroniques du fichier fédéral.

Période : du 24 juin au 15 septembre 2014 avec plusieurs relances par mail.

Qui a répondu : 21 ligues sur 23 (91 %), 54 CoDep sur 95 (56 %), 787 clubs sur 3 100 (25 %).

La définition du « Développement durable »

77 % pensent savoir définir le « Développement durable ».

Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». *Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien (1987) et présidente de la commission mondiale sur l'Environnement et le développement.*

Le terme « Développement durable » est plutôt :

positif (69 %), **d'actualité** (33 %), **tendance** (19 %), **contraignant** (13 %), **novateur** (11 %), **restrictif** (2 %), **négatif** (1 %), **autre** (3 %).

Vous pensez que s'engager dans une démarche « Développement durable » est un atout pour :
le cyclotourisme (61 %), le sport (49 %), votre club (35 %), obtenir des subventions (21 %), vos partenaires (11 %), n'est pas un atout (11 %).

Dans vos structures, mettez-vous en œuvre des actions ?

non (10 %), oui (90 %) : tri sélectif, covoiturage, circuit court d'approvisionnement, vaisselle réutilisable, récompenses des bénévoles, accueil des personnes en situation de handicap.

Faites-vous du covoiturage ?

oui (87 %), non (8 %), non concerné (5 %), mais aussi déplacement en vélo, ne se déplace pas si besoin de venir en voiture.

Avez-vous déjà reçu un label « Développement durable » pour une de vos organisations ?

non (97 %), oui (3 %) : label État ou collectivité, trophée écosport, label FFCT, maillon FFCT, label CNOSEF.

Avez-vous dans votre structure un système d'information ou de prévention sur la santé ?

non (59 %), oui (41 %).

Avez-vous au sein de votre structure des membres titulaires de l'attestation « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) » ?

oui (86 %), non (14 %).

Prenez-vous en compte le public pouvant avoir besoin d'un accueil adapté (jeunes, femmes, personnes en situation de handicap) ?

non (38 %), oui (62 %) : accompagnement, matériel adapté, choix des itinéraires.

Votre club participe-t-il à des manifestations caritatives ?

non (43 %), oui (57 %) : Téléthon (75 %), mucoviscidose (15 %), lutte contre le cancer (2 %), resto du cœur (2 %), aide aux enfants (2 %), Parkinson (1 %), divers (3 %).

Prenez-vous en compte lors de la création des parcours, les zones naturelles, la qualité de chemins, la fréquentation des itinéraires, les autres manifestations ?

oui (82 %), non (8 %), non concerné (10 %).

Seriez-vous prêts à changer vos habitudes au quotidien afin d'intégrer le « Développement durable » au sein de votre club et / ou sur votre manifestation ?

À coût équivalent (50 %), avec un surcoût (9 %), pour faire des économies (41 %).

Les idées à creuser afin de les mettre en œuvre à la FFCT :

- créer un guide technique (81 %),
- mettre en place le tri sélectif (70 %),
- créer un label fédéral (36 %),
- inciter à la création de brigades vertes (35 %),
- proposer des produits « Développement durable » à la boutique (30 %),
- créer une récompense fédérale « Développement durable » (24 %).

En conclusion :

- vous êtes près de 70 % intéressés pour participer à une réunion d'information ou une formation relative au développement durable,
- la commission nationale « Développement durable » vous propose de réunir au cours de l'année 2015 un représentant de chaque ligue afin de créer le réseau « Développement durable » de notre Fédération.

Présentation de « Cyclotourisme-mag »

Jean-Jacques Pech, responsable de la commission « Cyclotourisme-mag » présente le site.

Un site d'actualité, un projet de longue date du comité directeur, né de deux constats :

- peu de sites existants parlent du cyclotourisme dans sa globalité,
- de plus en plus de monde va chercher ses infos sur Internet.

« Cyclotourisme-mag », c'est :

- un complément à la revue *Cyclotourisme*, en aucune façon un concurrent, avec des vidéos, des infos d'actualité très rapidement – des échos de l'AG sont déjà sur « Cyclotourisme-mag »,
- un complément au site fédéral institutionnel,
- une occasion de rencontrer un public moins informé que nos licenciés.

Trois objectifs :

- fournir des informations détaillées et de qualité aux licenciés FFCT sur toutes les activités de la Fédération,
- faire connaître au grand public la Fédération sous un angle différent et susciter des prises de licences,
- générer des abonnements à la revue *Cyclotourisme*.

Cinq rubriques : similaires à la revue, Méli-vélo, Votre pratique, Découverte, Conseils, Vie fédérale. Mais aussi différentes avec des grands dossiers, tels l'Eurobike, une galerie Vidéo, la Semaine fédérale, etc.

Tout le spectre de l'activité vélo : actualité fédérale, actualité des événements, actualité des clubs, randonnées, technique, santé, brevets...

Évolution des sessions entre mai et septembre 2014 : 10 000 consultations mensuelles aujourd'hui, soit deux fois le blog.



Une équipe solide : un rédacteur en chef (Jean-Jacques Pech), cinq chefs de rubrique (Carmen Burgos [Méli-vélo], Georges Golse, Bernard Lescudé [Technique], Yves Ligiél, Claude-Hélène Yvard-Guermonprez, un consultant de luxe (Michel Savarin), un pigiste (Frédéric Millet), deux professionnels au siège (Arnault Disdero et Sophie Mauriange).

Une équipe solide... mais pas encore pléthorique : « Cyclotourisme-mag » est à la recherche de personnes motivées, contributeurs réguliers ou occasionnels, remontées de la part des structures FFCT.

En conclusion « Mettez « Cyclotourisme-mag » dans vos favoris, il n'y a pas de virus ! » et n'hésitez pas à faire remonter des articles vers redaction@ffct.org où Arnault les fera suivre aux chefs de rubrique.

Dominique Lamouller, président fédéral, ajoute que « Cyclotourisme-mag » doit aussi être un relais des structures, dont les clubs. Dans les clubs, des choses existent qui peuvent intéresser la France entière. Il faudrait doubler l'effectif de l'équipe bénévole. Il confirme enfin que la revue papier *Cyclotourisme* sera bien évidemment conservée.

Cyclomontagnardes et VTT

Gabriel Spenlehauer, élu fédéral en charge de la commission « Cyclomontagnardes et VTT », commence par se présenter et fait quelques digressions sur la future région Alsace – Lorraine – Champagne-Ardenne. Il rappelle que le cyclotourisme, c'est la route et le VTT. Il endosse pour commencer le maillot des BCMF-BCCF.

Les « Cyclomontagnardes »

BCMF « Brevet Cyclomontagnard Français », BCCF « Brevet Cyclotouriste des Cimes Françaises », une explication de texte s'impose. La réponse pour le grand public à nos sigles réservés aux initiés FFCT, c'est le terme « Cyclomontagnarde ».

La « Cyclomontagnarde », c'est :

- la découverte à vélo de l'un des cinq massifs montagneux français, Alpes, Jura, Massif central, Pyrénées, Vosges,
- treize organisateurs qui à tour de rôle vous font découvrir de magnifiques paysages, souvent mythiques,
- quatre options de parcours avec des circuits variant entre 80 et 220 km à effectuer sur un ou deux jours.

Près de 4 000 cyclos – chiffre stable – ont participé aux cinq « Cyclomontagnardes » 2014.

En 2015, l'offre en « Cyclomontagnardes » est très riche en nombre – sept – et en nouveautés – deux.

- Samedi 6 et dimanche 7 juin 2015 : Brevet de randonneur du Haut-Bugey (Jura).
- Samedi 13 et dimanche 14 juin 2015 : La cyclo-montagnarde du Vercors (Alpes).
- Samedi 20 et dimanche 21 juin 2015 : Brevet de randonneur des Hautes-Pyrénées (Pyrénées).
- Samedi 27 et dimanche 28 juin 2015 : Brevet randonneur du Morvan (Massif central).
- Samedi 4 et dimanche 5 juillet 2015 : Brevet des Vosges celtiques (Vosges).
- Samedi 11 et dimanche 12 juillet 2015 : Brevet de randonneur des Alpes (Alpes).
- Samedi 18 et dimanche 19 juillet 2015 : Brevet pyrénéen de Limoux (Pyrénées).

« En 2015, prenez de la hauteur ! », merci au personnel fédéral du service communication pour ce beau slogan.

Le vélo Tout terrain

Après avoir endossé le maillot VTT, Gabriel Spenlehauer présente le Vélo Tout Terrain à la Fédération.

- 31 000 licenciés pratiquant la Route et le VTT,
- 15 000 licenciés pratiquant le VTT et VTC,
- soit 46 000 licenciés sur un total de 126 000 licenciés FFCT, donc 36 % de vététistes occasionnels ou réguliers.

Le VTT, c'est aussi 2 030 clubs ayant une activité VTT sur un total de 3 190 clubs FFCT, soit 64 % de clubs vététistes occasionnels ou réguliers.

Le VTT en 2014, ça a donné quoi ?

- 10 000 vététistes ont participé aux sept Vertes Tout-Terrain,
- 95 vététistes ont participé à la Maxi-Verte à Albertville (74) – on aurait souhaité plus,
- 312 vététistes ont participé à la totalité de la Semaine fédérale à Saint-Pourçain-sur-Sioule (Allier) et il y a eu 132 vététistes à la journée,
- 71 bases VTT dont 6 nouvelles en 2014 – la difficulté, ce n'est pas de les créer, c'est de les faire vivre.

Le VTT en 2015, quelle est la trajectoire ? Huit Vertes Tout-Terrain.

- Dimanche 22 mars 2015 : La Fontainebleau.
- Dimanche 12 avril 2015 : La Maurin des Maures.
- Samedi 2 et dimanche 3 mai 2015 : La 20ème Buisicyclette - 15ème Transbaronnies.
- Du 14 au 17 mai 2015 : Maxi-Verte à Domfront, quatre jours de VTT plaisir !
- Samedi 16 mai 2015 : 8ème Schnacker tour – VTT de nuit.
- Dimanche 24 mai 2015 : La Pente et Côte.
- Dimanche 13 septembre 2015 : L'Essonnien 24ème édition.
- Samedi 19 et dimanche 20 septembre 2015 : Les Roc'h des monts d'Arrée, un rendez-vous incontournable qu'il faudrait labelliser à demeure « Maxi-Verte de la Fédération ».

Une campagne de promotion et de communication, « La VTT Attitude », a été lancée sur trois thèmes, équipement complet, sécurité et respect de la nature :

- Actions de sensibilisation en 2014 à destination des vététistes sur la sécurité, sur le respect de l'environnement, actions soutenues par notre partenaire officiel GrDF – jusqu'au 31 décembre 2014.
- Où ? au sein de nos clubs Route / VTT et VTT, sur nos événements VTT labellisés.
- Comment ? diffusion de divers supports au sein des clubs VTT et sur les événements VTT labellisés (autocollants, flyers, t-shirts, affiches, etc.), présence d'un stand fédéral sur chaque manifestation VTT labellisée.

Une vidéo humoristique sur « La VTT Attitude » pour un randonneur à pied conclut la présentation.

Campagne de communication « Sport-Santé »

Yves Yau, médecin fédéral, responsable de la commission « Sport-Santé », présente la campagne de communication « Sport-Santé ».

Le cyclotourisme - un sport d'endurance

Le cyclotourisme est un sport. La pratique d'un sport, en effort foncier ou d'endurance de base, est reconnue par de nombreuses études pour avoir un effet favorable sur la santé. En moyenne, on considère que l'on a dix ans de moins qu'un non pratiquant. Néanmoins, en cas de pathologie sous jacente, il peut y avoir des effets négatifs parfois dramatiques.

Les décès (hors accidents sur voie publique)

Concernant les « morts subites » – sur le moment ou dans l'heure qui suit – évaluation difficile de 25 à 50 décès d'origine cardiologique par an. À noter qu'avec notre nouvel assureur fédéral, les remontées d'informations sont assez bonnes.

Dénombrement des décès (au 24 octobre 2014)

Concerne uniquement les décès d'origine cardiovasculaire (infarctus du myocarde) : 35 décès, tous des hommes. Âge : de 48 à 83 ans ; 31 licenciés FFCT + 4 non licenciés ; 31 route, 3 VTT, 1 non précisé ; 7 hospitalisés ; certificat médical : oui : 10 - non : 21.

Réduction du nombre de décès

- Suivi médical raisonnable.
- Effort contrôlé, en fonction du risque représenté.
- Connaître ses limites et les respecter.
- S'entraîner rationnellement.
- Savoir s'entraider (secourisme PSC1 – invitation à se former régulièrement, car on oublie).

Suivi médical

- Pas d'obligation formelle pour les activités sportives non compétitives pour un certificat médical de non contre indication (CMNCI).
- Intérêt croissant des licenciés FFCT. Il existe sur le site fédéral un courrier à destination des médecins pour expliquer ce que l'on fait en cyclotourisme.
- Rappel : examen médico-sportif tous les trois ans minimum, examen cardiologique à 45 ans (hommes), 50 ans (femmes).

Contrôle de l'effort - entraînement

- Réunions ponctuelles, week-ends Sport-Santé.
- Revue *Cyclotourisme* : intérêt croissant des licenciés FFCT.

Secourisme : Formation PSC1 : Prévention et secours civiques niveau 1.

Un **plan Sport-Santé** a été validé en fin d'année 2013 par le comité directeur fédéral à destination des licenciés, des clubs et des formateurs.

Pour les licenciés

- Newsletter Sport-Santé,
- trimestrielle,
- des conseils : suivi médical, entraînement, hygiène de vie.

Dans les clubs

Un kit pour vous accompagner va être élaboré : conseils pour débuter ou reprendre le vélo ; conseils pour se maintenir en bonne santé ; incitation à la formation PSC 1, aux stages sport santé.

Pour les formateurs

Un kit pour accompagner les formateurs est en cours de refonte : module dans les stages « moniteurs » ; diaporama actuel téléchargeable dans l'espace fédéral (Gestion Documentaire > randonner à vélo) ; nouveau diaporama en cours de réalisation.

Faites passer le message !

- Effets très bénéfiques sur la santé.
- Efforts importants, forte sollicitation cardiaque.
- Surveillance médicale.
- Entraînement régulier et adapté.
- PSC 1.

La présentation se termine par une photo à vélo sur le Salar d'Uyuni en Bolivie, un lieu au rayonnement solaire extrême et où il faut en conséquence se protéger.

Dominique Lamouller, président fédéral, remercie Yves Yau pour sa très bonne présentation et pour ses actions au sein de la commission. Le cyclotourisme, c'est bon pour la santé. Il faut évidemment prendre soin de sa santé. Ce doit être une action de toutes et tous, car les médecins sont en nombre insuffisant à la Fédération. Le plan « Sport-Santé » doit avoir le même résultat que la campagne sur le casque. Nous sommes déjà sur une bonne courbe d'évolution par rapport au certificat médical. Il faudrait au moins une réunion par club en 2015.

Retombées de manifestations FFCT

Maxi-verte 2013

Gabriel Spenlehauer, élu fédéral en charge de la commission « Cyclomontagnardes et VTT », et **Patrice Legal**, Secrétaire général, en charge de la commission « Développement durable », présentent les retombées économiques, sociales et environnementales de la Maxi-Verte 2013 au gîte des Quatre-Vents. L'enquête a été menée en partenariat avec le pôle ressources nationales des sports et nature, avec la contribution de Jean-Michel Richefort (DTN), la collecte des données s'est faite auprès de l'organisateur, le bilan carbone a été établi par Julien David (permanent du siège), la synthèse des résultats a été faite par le pôle ressources nationales. La méthodologie a consisté en la diffusion d'un questionnaire en ligne, avec relance. Le document est joint en annexe externe au présent rapport (fichier pdf «Annexe B_AG FFCT 2014_Retombées Maxi-Verte 2013»).

Semaine fédérale 2014

Jean-François Derégnaucourt, président du COSFIC 2014 Saint-Pourçain-sur-Sioule, présente les retombées économiques de la Semaine fédérale 2014. Il remercie Jean-Michel Richefort et Patrice Legal pour le travail préparatoire. L'enquête a également été menée par le pôle ressources nationales des sports et nature et par un cabinet extérieur. Elle s'est beaucoup aidée du travail fait à l'issue de la Semaine fédérale de Saumur en 2008. Le document est joint en annexe externe au présent rapport (fichier pdf «Annexe C_AG FFCT 2014_Retombées SF 2014»).

Questions – Réponses suite aux rapports et interventions

Sujet « Licences dématérialisées »

Joseph Mora, vice-président fédéral en charge de la commission Communication et Multimédia, expose en préambule la situation et les réponses aux questions les plus souvent posées.

- Hier, il y avait la carte licence annuelle. Aujourd'hui, elle disparaît. Demain, il y aura la licence dématérialisée, l'adhérent y accède partout et à tout moment. Elle sera au format carte de crédit.
- *Pourquoi la licence dématérialisée ?* pour le développement durable, pour l'environnement, pour la souplesse d'utilisation, pour le coût.
- *Les avantages pour le licencié :* réception instantanée par courrier, directement chez le licencié s'il a fourni son adresse électronique, sinon chez le correspondant club, mise à jour à volonté, disponible partout, à tout moment.
- *La licence électronique, c'est nouveau ?* non, cela existe depuis 2011, y compris sur smartphone ou sur équipement informatique. D'ailleurs, à ce propos, depuis 2011 les licences fin de saison, c'est-à-dire quand même 15 000 par an, ne sont plus imprimées ! Personne n'a réclamé, pas le moindre courrier.

- *Internet est-il bien implanté dans les clubs ?* oui, dans tous les clubs sauf deux.
- *Sous quelle forme se présente la licence ?* papier sur une seule feuille, à télécharger, à imprimer ou à récupérer sur smartphone.
- *Comment ajouter sa photo sur la licence ?* insertion en numérique, à partir de votre espace licencié individuel (numéro de licence et mot de passe).
- *Cela va-t-il augmenter la charge de travail du club pour la distribution des licences ?* non, jusqu'à présent toutes les licences étaient adressées au correspondant club. Désormais, le correspondant ne recevra plus que les licences des personnes n'ayant pas fourni leur adresse électronique.
- *Doit-on toujours avoir sa licence sur soi ?* non, mais plutôt les numéros utiles, et bien sûr les papiers d'identité personnels.
- *Quels documents doit-on avoir avec soi pendant la randonnée ?* la feuille de route remise par l'organisateur est le seul document obligatoire, outre les papiers d'identité personnels.
- *Quel est le prix de revient d'une licence ?* le montant global de l'édition et de l'affranchissement des licences s'établissait en 2013 à 52 000 € (18 000 € de frais de réalisation + 34 000 € de frais de port), ceci sans compter l'augmentation de 5 000 € des tarifs postaux prévue en 2015.
- *Cette économie sera-t-elle répercutée sur le prix de la licence ?* non, mais il faut savoir que l'arrêt du partenariat GrDF aurait dû conduire à une augmentation de la licence de 1 €, et que la décision a été d'une augmentation de seulement 0,50 €.
- *Quel est l'impact environnemental ?* en 2013, les licences, c'était plus d'une tonne de papier ; le poids des tirages sera réduit de moitié, plus les enveloppes, plus l'essence du facteur !

Gilles Dargaud, président du Vélo club lucéen, un club de 43 adhérents près de Chartres, avec 15 à 20 adhérents de 70-80 ans, s'il n'est pas gêné personnellement, considère que c'est un problème psychologique pour une grosse partie de nos adhérents, qui se sentent évincés. C'est aussi une charge transférée aux clubs.

Joseph Mora, vice-président fédéral en charge de la commission Communication et Multimédia, rappelle que seulement 30 % des licenciés n'ont pas fourni d'adresse électronique.

Dominique Lamouller, président fédéral, peut comprendre le raisonnement binaire développé. Il est pour sa part adhérent d'un club créé en 1936 ; il indique que l'accessibilité à Internet n'est pas une question d'âge. Il y a trente ans aussi, il y a eu des résistances à l'arrivée de l'informatique et des réfractaires du clavier. Suite à la question posée, il fait le constat que dans la salle, seulement trois personnes n'ont pas de téléphone portable. Ce n'est pas un transfert de charge, puisque ce sont les clubs qui font la FFCT, qui apportent les idées et la dynamique. Le minitel, c'est terminé. Si on n'avait pas évolué en 2014, il aurait fallu le faire l'an prochain, ou dans deux ans. C'est devenu obligatoire dans la vie sociale d'aujourd'hui. Plus tard nos clubs nous auraient reprochés de n'avoir pas évolué. D'autres services vont naître de cette dématérialisation, des moyens de mesures de l'impact économique, des moyens de gestion, des études à venir. Le retour en arrière est impossible. L'appartenance à la Fédération, ce n'est pas le « petit carré de papier » que représente la licence, c'est l'adhésion au club et à la Fédération, ce sont tous les services fédéraux que les clubs ont construits. « *Ne partez pas à vélo sans votre téléphone portable et sans votre licence électronique, cela peut vous sauver, ou sauver un autre !* ».

Henri Bosc, qui ne sait pas s'il fait partie des personnes âgées dont on a parlé, signale qu'il aura 80 ans l'an prochain... et qu'il a Internet ! Il souhaite faire une suggestion, à savoir qu'il n'est pas nécessaire de faire une nouvelle édition, puisque le numéro de licence ne change pas. L'ancienne peut suffire.

Joseph Mora, vice-président fédéral en charge de la commission Communication et Multimédia, confirme. On peut même écrire son numéro de licence sur le cadre, ou sur le bidon ! Certains l'ont fait.

Dominique Lamouller, président fédéral, en profite pour ajouter que Pierre Roques, 82 ans, vient malheureusement d'être victime d'un accident de la circulation – renversé par une voiture – sérieux, mais pas grave, et lui souhaite un complet rétablissement. Pierre n'avait pas Internet. Il s'y est mis sans problème il y a quatre ou cinq ans.

Jean-Pierre Garnier, président du CoDep de la Drôme, demande si dans le PSGI, la saisie ne pourrait pas se faire par le nom plutôt que par le numéro de licence ?

Joseph Mora, vice-président fédéral en charge de la commission Communication et Multimédia, répond que non, pour une question de temps et en raison des homonymies. En effet, le PSGI est fait pour aller vite. À la différence du nom – auquel il faut associer le prénom et la date de naissance –, le numéro de licence est unique.

Martine Cano, vice-présidente fédérale, ajoute que le numéro de licence est quand même moins long que le numéro de sécurité sociale !

Jean-Louis Faucher, vice-président de la ligue Île-de-France et président de club, rappelle que le club est la base de la Fédération. Il a en ce sens deux responsabilités majeures, à savoir l'enregistrement des licenciés et leur fidélisation. Le problème de la dématérialisation de la licence l'interpelle, et c'est normal, même s'il n'est pas contre, à condition d'en contrôler l'usage. Cela le conduit à poser deux questions : comment va faire le président de club pour s'assurer en temps réel que l'assurance a bien été prise et validée ? Comment va faire le président de club pour avoir le retour ?

Dominique Lamouller, président fédéral, précise qu'il n'y a rien de changé en la matière, à savoir que licence et assurance sont prises par le gestionnaire du club au moment de l'enregistrement. La Fédération ne modifie pas la saisie des clubs.

Joseph Mora, vice-président fédéral en charge de la commission Communication et Multimédia, ajoute que le gestionnaire du club a toujours le retour dans l'onglet « mes licenciés ».

« *D'accord, mais il faut que je fasse l'effort d'aller chercher l'information en retour* » conclut l'intervenant.

Anne-Marie, justement en charge du club ci-dessus, ajoute que la licence électronique ce n'est peut-être pas nouveau, mais ce qui est nouveau c'est la licence électronique exclusive, on n'a plus le choix. Elle ajoute, à l'instar d'un intervenant précédent – Vélo club lucéen –, que beaucoup sont opposés à fournir l'adresse électronique. Dans ce cas, elle va donc devoir imprimer la licence pour l'adhérent. Enfin, la distribution des licences était aussi l'occasion de rencontrer les licenciés.

Joseph Mora, vice-président fédéral en charge de la commission Communication et Multimédia, précise que chez ceux qui ont laissé le choix « papier » ou « électronique », la solution « électronique » n'est pas passée.

Dominique Lamouller, président fédéral, ajoute qu'un système mixte n'aurait servi à rien. Concernant les problèmes éventuels liés à la fourniture des adresses électronique, il précise que les fichiers fédéraux sont protégés par la CNIL, et ne sont pas transmissibles. C'est d'ailleurs également le cas des fichiers d'adresses postales et de numéros de téléphone. Il n'y a pas de raison d'avoir des craintes quant à la diffusion des fichiers par la Fédération. Il y a un devoir d'accompagnement des gens par le siège, les responsables fédéraux, de ligue, de CoDep, de clubs. Cela va peut-être demander trois ou quatre ans pour y arriver, mais dans trois ou quatre ans on n'en parlera plus, ce sera rentré dans les mœurs.

Bernard Lescudé, Cyclo VTT du château d'eau dans l'Ariège, 74 ans, demande que « *l'on arrête de nous prendre pour des « neuneus© », nous les vieux ! Monsieur le président, on va peut-être ramer, mais on finira par l'imprimer, votre satanée licence !* »

Joseph Mora, vice-président fédéral en charge de la commission Communication et Multimédia, en profite pour signaler que toutes les structures – club, CoDep, ligue – peuvent demander une adresse @ffct.org. Cette solution offre énormément d'avantages et facilite la transmission lors des changements de responsables. Concernant les diffusions éventuelles d'adresses, il ajoute que ce n'est pas la Fédération qui en cause, mais c'est Google, Yahoo, etc.

Gérard Grèze, président de l'Abeille de Rueil-Malmaison, témoigne qu'il lui a suffi d'utiliser une seule fois une adresse nouvelle pour recevoir en retour une flopée de courriers et pourriels. « *Il faut le savoir, vos adresses ne sont pas particulièrement privées.* »

Sujet « Fédération »

Jean-Michel Trotignon, représentant de la FUB, Fédération des usagers de bicyclette – une fédération qui n'édite aucune licence ! et qui œuvre plus dans l'urbain que sur la route, mais qui regroupe quelque 90 associations représentant 30 000 adhérents –, avoue être venu avec des préjugés... qui sont vite tombés. Il a vu un élu se faire applaudir pour être venu à vélo et pour avoir reconnu le problème que constitue la discontinuité des aménagements cyclables. Il précise que ce problème des bandes cyclables sans continuité est justement un cheval de bataille de la FUB. Par rapport aux écoles de cyclotourisme, la FUB promeut les « vélo écoles », et la tendance est à la professionnalisation, avec depuis l'an dernier un nouveau diplôme d'État « CQP mobilité à vélo ». FFCT et FUB ont un intérêt commun dans le domaine de la formation et de l'éducation. Il indique qu'un décret vient de paraître discrètement accordant plus de souplesse pour le stationnement des vélos lors de la construction des immeubles. « *Tous ensemble, pour la route et pour la rue, nous pouvons agir pour transformer le Code de la route.* »

Dominique Lamouller, président fédéral, remercie Jean-Michel Trotignon pour son intervention. Pour les différentes mesures envisagées en faveur du vélo, il renvoie pour plus d'information à Internet, mot clé « PAMA » (Plan d'actions pour les mobilité actives).

Daniel Hoarau, du CoDep de la Réunion, informe que là-bas le volcan est en train de changer et va bientôt péter, et donc « *il faut préparer vos valises si vous voulez voir le volcan couler !* » Il signale en outre qu'il avait confié hier soir à Jean-François Derégnaucourt ne pas être très en forme. Ce dimanche matin, il va beaucoup mieux... après avoir partagé un rhum de Saint-Jean dans la soirée avec ses amis de la ligue Pyrénées ! Plus sérieusement, il croit savoir que la Fédération française de vélo couché aurait été dissoute. Il demande si ce créneau sera récupéré par la FFC ou par la FFCT.

Dominique Lamouller, président fédéral, fait état de contacts anciens, puisqu'ils remontent à quatre ans. Il y a de l'activité, et récemment certains ont adhéré. S'il s'agit de compétition, ce n'est évidemment pas pour nous. C'est à eux qu'il appartient de faire leur choix. Certains l'ont déjà fait, et dès lors qu'il s'agit de cyclotourisme nos portes leur sont grandes ouvertes.

Sujet « Structures »

Jean-Marie Robert, président du CoDep de l'Ardèche, indique qu'il voudrait se « pacser » avec la Drôme. Il précise que, sur 61 comités en Ardèche - Drôme, 45 sont déjà bi-départementaux. Il souhaite une réflexion de la Fédération sur ce sujet.

Dominique Lamouller, président fédéral, répond que cela rejoint la question de la réforme des structures. Une réunion sur le sujet va se tenir avec le CNOSF sous quelques jours. Pour l'instant la réforme étatique concerne plutôt les régions, mais rien n'est figé. Nous n'avons reçu aucune information à la Fédération, et, avec 100 fédérations, les directives viendront forcément du ministère des Sports, puisque cela va modifier nos statuts. Concernant le jumelage éventuel, c'est à voir de façon spécifique, mais il faut veiller à ne pas faire n'importe quoi et surtout ne pas casser la dynamique existante. Il faut aussi avoir conscience qu'il peut y avoir une incidence sur le CNDS.

Concernant les relations avec les clubs, une personne des Cyclos randonneurs lourdais invitée par le CoDep des Hautes-Pyrénées signale la pratique du magazine « nature Pyrénées », qui a une revue pour les adhérents qu'elle met ensuite en ligne un mois après sa parution. Est-ce que cela ne pourrait pas être envisagé pour la revue *Cyclotourisme* deux mois après sa parution.

Martine Cano, vice-présidente fédérale, répond que c'est déjà le cas pour certains articles, et que la constitution d'un fonds d'archives pour consultation est en cours, mais pas encore entièrement finalisée.

Sujet « Sport-Santé »

Pierre Testes, de la ligue Languedoc-Roussillon, demande si un médecin traitant qui constate le décès a obligation de donner la raison. Il est en effet confronté à un cas où le médecin se retranche derrière le secret médical, ce qui entraîne des problèmes pour les ayants droit.

Yves Yau, médecin fédéral, répond oui, même si cela reste parfois assez vague, c'est obligatoire afin que le décès ne soit pas considéré suspect ; c'est d'ailleurs assez facile lorsqu'il s'agit d'un problème cardiaque.

Élisabeth Picaut, trésorière adjointe, souhaite apporter son témoignage. Elle n'avait pas fait le test à l'effort jusqu'à présent. Son médecin l'a envoyée vers un cardiologue qui lui a d'abord fait un électrocardiogramme, a priori tout à fait normal. Suite à l'explication de sa pratique – 6 à 7 000 km par an, 60 ans –, le cardiologue lui a en définitive prescrit un test à l'effort.

Yves Yau, médecin fédéral, ajoute que c'est en effet en expliquant ce que l'on fait que le médecin peut vraiment juger. Il rappelle le courrier sur le site fédéral. L'idéal est d'avoir un médecin qui fait du vélo.

Gérard Brault, d'Amboise, club de l'ARCA, explique qu'il est SST au niveau de son entreprise, c'est-à-dire « Secouriste sauveteur du travail ». Il demande s'il faut en plus l'habilitation cyclotourisme.

Yves Yau, médecin fédéral, répond non, cette habilitation pour le travail est très bien, et même plus complète que le PSC1.

Maurice Gaillard, président du CoDep de Charente-Maritime, souhaite organiser des réunions « Sport-Santé », mais le problème est de trouver une personne qualifiée pour ces réunions. Il demande s'il pourrait être informé quant aux personnes qualifiées sur la région ou dans le département.

Yves Yau, médecin fédéral, répond que la commission essaie de trouver quelqu'un au sein de la commission ou en dehors en général y parvient. Il invite à faire ces réunions en petits groupes.

Daniel Hoarau, du CoDep de la Réunion, témoigne que son cardiologue, un ami de 57 ans, est mort d'un arrêt cardiaque. Il a perdu son cardiologue et un ami. Se soigner comme on soigne son vélo, pour être en bonne santé, c'est bien la meilleure chose que l'on puisse se souhaiter pour 2015.

Yves Yau, médecin fédéral, ajoute que globalement 35 à 40 % des décès ont une origine cardio-vasculaire.

Henri Bosc précise qu'il n'a pas de question à poser sur le sujet !

Lionel Saint-Martin, du CoDep du Gers, responsable de la sécurité, indique que, avec Béatrice et Michel Barrière, ils organisaient des réunions, mais peu de personnes venaient. La solution, c'est d'aller vers les clubs, ce qu'ils ont fait en découpant le département en cinq secteurs. Cette solution se poursuit depuis déjà trois ans, sur des thèmes choisis. Les rencontres sont animées par des vidéos récupérées sur le site fédéral, et c'est un franc et fort succès. La dernière réunion « Sport-Santé » a eu lieu en après-midi à Auch, avec la participation du médecin fédéral, Yves Yau. En 2015 sera organisé un week-end « Sport-Santé » dans le Gers.

Jean-Claude Loire, de la ligue Nord – Pas-de-Calais – la ligue miss France 2015 ! –, souhaite témoigner combien le cyclotourisme nous aide à récupérer et à surmonter les problèmes de santé lorsqu'ils surviennent, aussi bien physiquement que moralement.

Sujet « Éthique »

Henri Bosc, qui fait remarquer qu'il est normal qu'il pose la dernière question puisqu'il a posé la première, revient sur le rapport moral et sur l'interdiction des maillots publicitaires, une interdiction encore enfreinte par 10 % des clubs. Concrètement, est-ce que cela peut aller jusqu'à l'interdiction d'affiliation. Pour éviter la confusion avec les maillots publicitaires commerciaux, il suggère de revenir à des maillots plus sobres.

Dominique Lamouller, président fédéral, rappelle que Vélocio ne s'interdisait pas de rouler « l'épiderme à l'air » ! C'est peut-être la solution, au moins pour les hommes ! Plus sérieusement, il tient à rappeler quelques règles importantes pour notre Fédération, reconnue par le ministère des sports et par CNOSF, mais aussi par le ministère du tourisme. Nous sommes concernés par le développement du tourisme en France, et c'est une dimension nouvelle acquise. Pour faire du cyclotourisme, la licence n'est pas obligatoire, ce qui est totalement différent de la compétition. Le cyclotourisme, c'est la liberté, donc les personnes sont libres de faire ce qu'elles veulent. Il n'y a donc pas de sanction possible. À ce propos, il félicite le conseil disciplinaire de première instance et son nouveau président, Jean-Claude Loire. Il souhaite qu'il ait autant de travail que ses prédécesseurs, puisque ce conseil n'a jamais eu à se réunir depuis huit ans. C'est cela une fédération harmonieuse.

Pour les maillots publicitaires, c'est comme pour le casque et pour la santé, il faut une forte conviction et il faut déjà montrer l'exemple. D'autres moyens financiers existent. La publicité vestimentaire, c'est le rempart entre cyclotourisme et cyclisme. Il ajoute par contre que porter la marque d'une région ou d'une ville, ce n'est pas un problème.

L'accueil dans les clubs passe par l'exemple. Il demande de ne pas mimer la compétition et souhaite éviter les dérives vers les performances cyclistes.

À l'issue des questions réponses, **Dominique Lamouller**, président fédéral, fait le constat que malgré la réduction des remises de récompenses la parole n'a pas pu être donnée à la salle autant qu'il l'aurait souhaité. Cela tient en partie aux interventions trop longues du comité directeur et il conviendra d'en tenir compte à l'avenir.

Présentations et cérémonies diverses

Manifestations à label fédéral 2015

Béatrice Barrière, élue fédérale en charge de la commission « Grandes manifestations », annonce les manifestations à label 2015.

4 au 6 avril 2015 : Concentrations pascales :

- en Quercy à Gourdon (Lot),
- en Provence à Lurs (Alpes-de-Haute-Provence).

14 au 16 mai 2015 : Ascension : « Rencontre avec les Coutrillons » à Coutras (Gironde).

23 au 25 mai 2015 : Pentecôte :

- autour du golfe du Morbihan à Vannes (Morbihan),
- en Picardie, à Amiens (Somme).

23 au 25 mai 2015 : Concentrations des Chérubins :

- « En pays montalbanais » à Montech (Tarn-et-Garonne),
- « En Pays de Saint-Omer » (Pas-de-Calais).

6 et 7 juin 2015 : Fête du vélo et du cyclotourisme.

12 au 19 juillet 2015 : semaine européenne de cyclotourisme à Khovkva (Ukraine),

2 au 9 août 2015 : 77^{ème} Semaine fédérale internationale de cyclotourisme à Albi (Tarn).

Concentrations historiques :

- 21 juin 2015 : Candes-Saint-Martin (Indre-et-Loire),
- 30 août 2015 : Le Mas de la Barque (Gard),
- 27 Septembre 2015 : Souvenir Vélocio à Pavezin (Loire),
- 11 octobre 2015 : Appel des Pyrénées à Val-Louron - Azet (Hautes-Pyrénées),
- 11 novembre 2015 : Concentration du souvenir à Rethondes (Oise).

Martine Cano, vice-présidente fédérale, signale fin août une conférence sur l'histoire du cycle à Entraigues-sur-la-Sorgue (84), Béatrice Barrière ajoute qu'il y aura également Paris-Brest-Paris, du 16 au 20 août 2015, et enfin l'assemblée générale de la Fédération à Montpellier (34), les 5 et 6 décembre 2015. Elle signale enfin qu'à ce jour il n'y a pas de candidature pour l'Ascension 2017, ni de cyclo-camping pour 2016. Elle souhaite à toutes et tous de belles balades pour 2015.

Semaine fédérale 2015

André Klavun, président du COSFIC 2015, entouré de membres de son équipe, présente la Semaine fédérale 2015 à Albi, une ville de 50 000 habitants inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco. Le réseau de petites routes du Tarn permettra de couvrir l'ensemble du département, avec quelques incursions dans les départements voisins. Outre la marguerite des parcours journaliers, à noter trois circuits permanents. Les installations mises à disposition sont remarquables. La permanence et le camping fédéral se situent à 3 km de la cathédrale. Trois bus à soufflets assureront les navettes gratuites avec le centre ville. 1 000 lits ont été mis à disposition dans les lycées. Les hébergements chez l'habitant commencent à rentrer. Le camping fédéral – 3 500 emplacements – jouxtant la permanence sera installé sur l'aérodrome – tout plat, mais sans arbres... et sans avions pendant la semaine ! – qui est également le circuit automobile d'Albi – avec accès direct aux petites routes de campagne pour les vélos et accès routier très facile pour les voitures. Le label développement durable du CNOSF a été décerné conjointement à la FFCT et à Albi 2015, et cela en faisant simplement ce qui se fait d'habitude pour une Semaine fédérale. Un petit film met tout cela en images. Pour plus d'informations, consultez le site Internet <http://sf2015.ffct.org>. Le bulletin d'inscription sera disponible en janvier 2015. « On vous attend tous à ALBicyclette dans le Tarn en 2015. »

Résultat des votes

Les résultats des votes sont proclamés par Jacques Guelton, président de la commission électorale qui souligne la facilité offerte pour le dépouillement par l'instauration du vote électronique. Félicitations à la ligue du Centre, qui arrive en tête de la participation avec 74 % de votants. En serre-file, vient la ligue de Bretagne, avec 36 % de votants. La participation globale est de 54 %, ce qui est bien. Il signale enfin qu'il intervient pour la dernière fois, son remplaçant sera désigné par le nouveau conseil disciplinaire de première instance.

Assemblée générale extraordinaire

Nombre de voix exprimables	10 425			
Nombre de voix exprimées	6 319			
RÉSOLUTION : TRANSFERT DU PATRIMOINE DE L'EURL DES QUATRE-VENTS DANS LE PATRIMOINE FFCT ET MODIFICATIONS QUI EN DÉCOULENT DANS LES STATUTS (Cf. Nota 1)				
Oui	5 721	soit	90,54 %	Adoptée
Non	241	soit	3,81 %	
Abstention	357	soit	5,65 %	

Nota 1 : suite à une interprétation erronée des textes, la résolution avait été par erreur annoncée « rejetée » lors de la proclamation des résultats.

Assemblée générale ordinaire

Nombre de voix exprimables	10 425			
Nombre de voix exprimées	6 308			
RAPPORT MORAL				
Oui	5 908	soit	93,66 %	Adopté
Non	261	soit	4,14 %	
Abstention	139	soit	2,20 %	
RAPPORT D'ACTIVITÉS				
Oui	6 059	soit	96,05 %	Adopté
Non	133	soit	2,11 %	
Abstention	116	soit	1,84 %	
RAPPORT FINANCIER				
Oui	5 935	soit	94,09 %	Adopté
Non	174	soit	2,76 %	
Abstention	199	soit	3,15 %	
PROJET DE BUDGET				
Oui	5 779	soit	91,61 %	Adopté
Non	237	soit	3,76 %	
Abstention	292	soit	4,63 %	
RÉSOLUTION : MODIFICATION DU RÈGLEMENT FINANCIER SUITE À DISSOLUTION DE L'EURL DES QUATRE-VENTS ET TRANSFERT DANS LE PATRIMOINE DE LA FFCT				
Oui	5 680	soit	90,04 %	Adoptée
Non	214	soit	3,39 %	
Abstention	414	soit	6,56 %	

ÉLECTION DES CENSEURS AUX COMPTES [2 postes à pourvoir]				
Nombre d'émargements	6308			
Bulletins blancs	311			
Bulletins nuls	0			
Noms	Nombre de voix			
Annie Lacroix	4 542	soit	75,74 %	Élue
Bernard Aussillou	3 132	soit	52,23 %	Élu
Thierry de Bailliencourt	1 841	soit	30,70 %	
Michel Salan	1 328	soit	22,14 %	
Yves Papot	973	soit	16,22 %	
ÉLECTION DU CONSEIL DISCIPLINAIRE DE PREMIÈRE INSTANCE [5 postes à pourvoir]				
Nombre d'émargements	6 313			
Bulletins blancs	247			
Bulletins nuls	0			
Noms	Nombre de voix			
Jean-Claude Loire	5 437	soit	89,63 %	Élu
Suzanne Besse	5 405	soit	89,10 %	Élue
Christian Proponet	4 992	soit	82,29 %	Élu
Pierre Testes	4 933	soit	81,32 %	Élu
Gabriel Queron	4 232	soit	69,77 %	Élu

Jacques Guelton, président de la commission électorale, félicite le prestataire de service – dépouillement réglé en 5 minutes, merci Internet –, remercie l'équipe, qui va être renouvelée en partie, et souhaite bonne chance aux suivants.

Martine Cano, vice-présidente fédérale, remercie Annick Mora et Michel Salan pour leur travail de censeurs aux comptes dans le mandat précédent.

Les nouveaux élus, Annie Lacroix et Bernard Aussillou en tant que censeurs aux comptes, Jean-Claude Loire, Suzanne Besse, Christian Proponet, Pierre Testes – Gabriel Quéron n'est pas présent ce jour – en tant que membres du Conseil disciplinaire de première instance se présentent à l'assemblée le dimanche matin.

Jean-Claude Loire signale qu'il a été élu président du Conseil disciplinaire de première instance, et Pierre Testes vice-président. Il rend hommage à son prédécesseur, Bernard Roux, absent pour raisons de santé et demande qu'on l'applaudisse.

Récompenses et distinctions

Bourse du jeune voyageur – Souvenir Jacques Vicart

Martine Cano, vice-présidente fédérale, expose que depuis 2010 plusieurs « grands jeunes » sont déjà partis et revenus aidés par la Fédération, mais jusqu'à présent toujours sans passé fédéral. Elle espère que cela va venir. Elle rappelle les principaux critères : un voyage d'au moins six mois, plusieurs pays visités, une thématique.

Elle indique que Jessica Roy et Andy Brocart, présents à la Semaine Fédérale de Saint-Pouçain avec leur « drôle d'engin », seront bientôt sur la route. Ils devaient partir en septembre. Suite à des soucis techniques avec leur matériel, ils ont décidé de changer de vélo et ont sagement reporté leur départ à début 2015.

En conclusion, le message est donc double : du rêve, certes, mais aussi des gens qui doivent avoir les pieds sur terre – à noter que tous ceux qui sont partis ont réussi leur réinsertion au retour, même si cela n'a pas dû être facile pour ce voyageur bouclant un quasi tour du monde un samedi pour embaucher le lundi matin suivant ! – et une invite à postuler adressée aux jeunes licenciés de notre Fédération qui ont un projet.

Prix Charles Antonin 2014

Martine Cano, présidente du jury du concours Charles Antonin, indique que 2014 est vraiment un grand cru, tant par le nombre de dossiers – neuf – que par leur qualité. Elle cite parmi les participants non primés, le président du CoDep d'Indre-et-Loire et co-président du comité d'organisation du présent congrès, François Tartarin.

Le lauréat 2014 du prix photo-littéraire Charles Antonin – prix Goncourt des cyclos ou palme d'or ! –, est **Guy Cambéssèdes**, accompagné de son épouse Christine, de l'Amicale Larzac Aventures dans l'Hérault pour « La grande transhumance ».

Guy Cambéssèdes remercie. Ses paroles spontanées empreintes de ferveur et de passion pour notre mouvement ont su transmettre beaucoup d'émotion. Extraits :

« Ma première pensée est pour les huit autres candidats. C'est un moment très fort sur le plan personnel. J'ai eu une scolarité difficile et aujourd'hui me voilà premier de la classe. J'ai découvert le cyclotourisme à l'adolescence, dans ma petite ville du Vigan. Sans structure à proximité, c'est la revue *Cyclotourisme* qui m'a alors beaucoup apporté avec ses récits de voyage. Je me permettrai donc à son sujet de citer Aragon chanté par Jean Ferrat « Que serais-je sans toi qui vins à ma rencontre ? » Deux prix Charles Antonin restent gravés dans ma mémoire et m'ont donné envie d'écrire : Philippe Garcia avec « *Le Roux et le Combaluzier* » et François Rieu avec « *Dolomiten express* ». De plus, je succède à Annie et Alain Charrière, des amis. Je partage cette lumière avec Christine, mon épouse, 35 ans de route commune et ma première lectrice. Elle a toujours la primeur de mes écrits et y ajoute son grain de sel. Ce prix, c'est le récit d'une Mer Montagne avec elle, prénommée ici Mireille, anonymat et Provence obligent. Enfin, je voudrais rappeler la mémoire d'un ami très cher. Il avait l'accent rocailleux des gens du sud, le mot juste, des convictions, une activité débordante. Pour son dernier voyage, alors qu'il avait quitté sa chère cité de Carcassonne pour rejoindre Tallinn, sur les bords de la mer Baltique, son cœur s'est arrêté de battre dans une prairie lozérienne du côté de Langogne en mai dernier. Il s'appelait Max Vallès. « Alors Max, ce prix Charles Antonin, il est pour toi. »

Concours photo – Souvenir Pierre Dumoulin – Lauréats 2014

Jacques Torgue, président du jury du concours photo, dit son plaisir de présenter les résultats du concours photo 2014. Il serait encore plus heureux si nous avions été plus nombreux à participer. Les très bonnes années, nous recevons environ 200 photos, ce qui est très peu. Ce concours est en effet trop méconnu, et c'est dommage. Il rappelle la composition du jury :

- Alain Barthel (AS Chantepie – Ille-et-Vilaine),
- Henry Bougerie (US Conflans-Sainte-Honorine – Yvelines),
- Michel Donnet (M.I. Seine-Maritime),
- Aimé Galdin (Amicale des Diagonalistes – Côte-d'Or),
- Jean-Claude Loire (UC Littoral Nord-Dunkerque – Nord),
- Jacques Torgue (Cyclo Sport de Pantin – Seine-Saint-Denis).

Prix spécial Jeunes : Élixa Meunier-Joris, 11 ans, de Meaux cyclotourisme (Seine-et-Marne).

Lauréat diaporama : François Prallet, des Cyclotouristes chambériens (Savoie), pour « *Sous le charme du sud-ouest de l'Allemagne* ».

Lauréat Vidéo : Maëlle Henry, de l'AS Rilly-la-Montagne (Marne), pour « *Les Hébrides, d'île en île* ».

Le thème du concours photo 2014 était « **Campagne et agriculture** ».

Lauréats catégorie « photo couleur »

- 1^{er} : *La bouvière et ses bœufs* Évelyne Faber (Cyclo club troyen savinien – Aube),
- 2^e : *Le chaperon rouge !* Alain Durand (AS varois et Chaignot – Côte-d'Or),
- 3^e : *Randonner, c'est avoir des jambes et des yeux* Gérard Schuft (Cyclo club troyen savinien – Aube).

Lauréats catégorie « photo noir et blanc »

- 1^{er} : Couple de paysans roumains Martine Bacquet (Association française de vélo couché – Sarthe),
- 2^e : Moisson André Fromont (Cyclo randonneur auxonnais – Côte-d'Or),
- 3^e : Séchage de l'ail Olivier Porte (Randonneurs autonomes aquitains – Gironde).

Thème permanent du concours photo « **Les cyclotouristes en action** ».

Lauréats catégorie « photo couleur »

- 1^{er} : Cyclotourisme en Alsace Bernard Migot (Randonneurs cyclistes du Loir – Sarthe),
- 2^e : À l'ombre des chemins creux Martine Cano (Club cyclotouriste Lanester – Morbihan),
- 3^e : Rencontre à la SF Christian Lebeau (Amicale cyclo caennaise – Calvados).

Lauréats catégorie « photo noir et blanc »

- 1^{er} : *Ne pas se noyer* Didier Pélissier (Amicale cycliste canétoise – Pyrénées-orientales)
- 2^e : *Avant l'orage* Bénédicte Lebeau (Amicale cyclo caennaise – Calvados)
- 3^e : *Pique-nique sous la pluie* Christian Lebeau (Amicale cyclo caennaise – Calvados).

En 2015, outre le sujet permanent « Les cyclotouristes en action », le thème spécifique du « Concours photo – Souvenir Pierre Dumoulin » sera « Scènes de rue ».

Brevet de cyclotourisme national

Lauréats BCN 2014

La remise des diplômes et trophées n'est plus effectuée en assemblée générale fédérale, mais en assemblée générale de structures (ligue, CoDep ou club), et donc en présence des pairs et amis des récipiendaires. C'est aussi une façon de faire connaître et promouvoir ces brevets de tourisme à vélo auprès des clubs et des cyclotouristes de base.

La liste des récipiendaires 2014 est fournie Annexe 2 intégrée au présent compte rendu.

Brevet des provinces françaises

Jean-Louis Rougier, délégué fédéral au Brevet des provinces françaises (BPF), le brevet phare de la Fédération, présente quelques statistiques au titre de l'exercice 2013-2014 : 1 405 provinces homologuées, 3 431 cartes BPF vérifiées, soit 20 586 pointages à vérifier, 25 lauréats ayant fini la totalité du BPF, seulement 252 clubs ont participé avec un ou plusieurs participants – chiffres stables –, 211 nouveaux participants, record depuis sa création ; en 2014, ont été publiées les Gazettes du BPF N°12 et N°13 ; enfin, 2014 a vu la révision de la liste des sites contrôles du Brevet de cyclotourisme national (BCN) et du Brevet des provinces françaises (BPF) – la liste initiale datait de la fin des années 40.

L'année 2015 verra la deuxième édition du circuit des provinces françaises : du 23 juin au 4 juillet 2015, 40 participants, 11 étapes, 28 sites BPF visités, départ et arrivée : Availles-en-Châtellerauld (Vienne), avec l'aide du club local et du CoDep de la Vienne, visite des marais de Brenne, des châteaux de la Loire, du marais poitevin, du littoral atlantique, des îles de Ré et d'Oléron, les Charentes et les BPF de la Vienne.

Lauréats BPF 2014

La remise des diplômes et trophées n'est plus effectuée en assemblée générale fédérale, mais en assemblée générale de structures (ligue, CoDep ou club), et donc en présence des pairs et amis des récipiendaires. C'est aussi une façon de faire connaître et promouvoir ces brevets de tourisme à vélo auprès des clubs et des cyclotouristes de base.

La liste des récipiendaires 2014 est fournie Annexe 2 intégrée au présent compte rendu.

Récompenses fédérales

Ruban bleu fédéral

La liste des récipiendaires 2014 est fournie Annexe 2 intégrée au présent compte rendu.

Dotation des structures

La liste des récipiendaires 2014 est fournie Annexe 3 intégrée au présent compte rendu.

Dotation du président

En préambule, **Dominique Lamouller**, président fédéral, en présence de **Jean-François Derégnaucourt**, président du COSFIC 2014 et de **Robert Massion**, élu en charge des Semaines fédérales, remet à titre exceptionnel à **Bernard Coulon**, maire de Saint-Pourçain-sur-Sioule, la médaille d'or de la Fédération pour son engagement exceptionnel, sa présence, ou plus exactement son omniprésence, aux réunions et sur le terrain.

Bernard Coulon, maire de Saint-Pourçain-sur-Sioule, remercie et dédie cette médaille à toute la ville et à tous les bénévoles, et à Jean-François Derégnaucourt à l'origine de ce pari sacrément fou. Il signale qu'il est un adepte du vélo santé. Il nous souhaite de plus en plus de licenciés et des collectivités plus généreuses.

Dominique Lamouller, président fédéral, le remercie pour sa présence.

Médailles de bronze

- Dominique Groisy, Club de Guer, CoDep Morbihan, ligue Bretagne
- Bernard Laurent, CoDep Finistère, ligue Bretagne
- Gabriel Spenlehauer, en charge de la commission « Cyclomontagnardes et VTT »
- Yves Yau, en charge de la commission « Sport-Santé »

Médailles d'argent

- Jean-Pierre Gaudin, CoDep Loir-et-Cher, ligue Centre
- Gilbert Hascouët, CoDep Finistère, ligue Bretagne
- Claudine Auzet, CoDep des Yvelines, ligue Île-de-France

Plaquette or Jacques Faizant

- Bernard Roux, CoDep Cantal, ligue Auvergne

Médailles d'or

- Roger Baumann, CoDep Val-de-Marne, ligue Île-de-France
- Gabriel Quéron, CoDep Puy-de-Dôme, ligue Auvergne
- Bernard Coulon, maire de Saint-Pourçain-sur-Sioule

Challenge de France – Souvenir Jean-Pierre Guillot

Jean-Marie Rogez, délégué fédéral au « Challenge de France – Souvenir Jean-Pierre Guillot », présente un bilan de la saison 2014 et les perspectives 2015. Il précise en préambule que cette année, conformément à la décision du comité directeur fédéral, il n'y a pas de remise des trophées en assemblée générale fédérale, ces remises étant effectuées en assemblées générales de ligue.

Le Challenge de France de la FFCT donne l'image de la participation de chaque club à la vie fédérale durant une année. En 2014, 2 783 clubs ont marqué des points, soit 90,7 % des clubs affiliés au 30 septembre 2014 ; 286 Clubs n'ont pas obtenu de points, soit 9,3 %, contre 334 en 2013.

En 2014, 100 % des données ont été obtenues pour : BCN, BPF, BCMF, Mer Montagne, Brevet des Parcs, Brevet d'initiation familiale, Brevet européen, Concentrations à label, Tour cyclotouriste international, Semaine fédérale, Semaine européenne, Voyages itinérants, Séjours aux 4 Vents, Organisations nationales Jeunes, Brevets fédéraux, Audax et Brevets mondiaux validés par les homologateurs. Il lance un appel à volontaire pour la gestion des Brevets fédéraux, d'autant plus que 2015 sera l'année des brevets.

En 2014, des données partielles ont été obtenues pour : participation aux AG de structures : AG de Ligue : 95 % (82 % en 2013 – 1 ligue), AG de CoDep : 86 % (88 % en 2013 – 13 Codep), Vertes Tout Terrain : 7 (1 manifestation n'a rien envoyé), Critériums régionaux des Jeunes : 9 (idem en 2013, 19 en 2012), Critériums départementaux des Jeunes : 24 (31 en 2013, 40 en 2012), Randonnées permanentes : 42 % (23 % en 2013), Stages de Formation : 90 formations (mieux qu'en 2013 : 75). 2014 est une bonne année, mais avec en points noirs : les critères jeunes régionaux et départementaux – baisse importante des données transmises –, les participations aux AG de structures – certains CoDep n'ont pas transmis les infos nécessaires. N'oubliez pas : un seul abonné à la revue « Cyclotourisme » – « *Vendez cette idée d'abonnement* » – la présence à une AG de CoDep ou de ligue ou de la Fédération, apportent des points au club !

2015 approche : ce sera l'année des brevets de distance à la FFCT. Doublement des points pour : les Brevets fédéraux, randonneurs et Audax ; les cyclomontagnardes, les diagonales de France, les Mer-Montagne formule randonneur. Et maintien du doublement des points pour les abonnements à « Cyclotourisme ». « *En préparant votre saison, présidentes et présidents de clubs, pensez au Challenge de France et aux multiples activités de notre Fédération* ».

Résultats 2014 – Catégorie de 3 à 35 adhérents

Lauréats nationaux

Index	N° club	Nom du club	N licenciés	Points	Quotient	Nom Ligue
1	06922	Confrérie des Brevets de France	21	1200	57,14	Haute-Normandie
2	07912	In Vélo Véritas	18	985	54,72	Aquitaine
3	00708	Club des Randonneurs Havrais	11	568	51,64	Haute-Normandie
4	01163	ASPTT Rennes	25	1244	49,76	Bretagne
5	01238	ASPTT Lyon	30	1413	47,1	Rhône-Alpes

Résultats 2014 – Catégorie de 36 à 75 adhérents

Lauréats nationaux

Index	N° club	Nom du club	N licenciés	Points	Quotient	Nom Ligue
1	02038	M.S.D Chartres	56	3933	70,23	Centre
2	01344	ASBE Bonnières cyclo	44	2500	56,82	Ile-de-France
3	03568	Cyclo Randonneur Noyonnais	43	1610	37,44	Picardie
4	02496	Randonneurs Estairois	38	1193	31,39	Nord - Pas-de-Calais
5	02702	Groupe Cyclo Reims-Bézannes	58	1619	27,91	Champagne-Ardenne

Résultats 2014 – Catégorie de plus de 75 adhérents

Lauréats nationaux

Index	N° club	Nom du club	N licenciés	Points	Quotient	Nom Ligue
1	00882	Club Cyclo Villers-Saint-Paul	81	2509	30,98	Picardie
2	06384	Club des Cents Cois	113	2710	23,98	Rhône-Alpes
3	00698	Squadra Feurs	86	1681	19,55	Rhône-Alpes
4	00841	Abeille Rueil-Malmaison	94	1589	16,9	Ile-de-France
5	04372	Amicale Cycliste de Pipriac	116	1934	16,67	Bretagne

Challenge de France – Lauréats régionaux 2014

La liste par catégorie des lauréats régionaux 2014 est fournie en Annexe 4 intégrée au présent compte rendu.

Clôture du congrès fédéral 2014

Dominique Lamouller, président fédéral, et **Martine Cano**, vice-présidente fédérale, prononcent le discours de clôture de l'assemblée générale 2014 et réaffirment en conclusion les trois frontières infranchissables du cyclotourisme.

Les trois frontières infranchissables du cyclotourisme

« Notre activité est à la fois simple, riche et multiple. Pour qu'elle perdure, rappelons les arguments immuables qui déterminent clairement les trois frontières que la Fédération française de cyclotourisme ne doit jamais franchir par rapport au cyclo sport et au cyclisme.

- Nous ne devons pas sortir du système administratif et légal de la simple déclaration pour nos manifestations, même si cela encombre les services de l'État et les fonctionnaires qui y travaillent. Leur travail et leur rôle est bien de veiller à ce que nos manifestations n'en percutent pas une autre le même jour et ne vont pas porter préjudice à la sécurité publique et à la sécurité routière. Ne plus déclarer nos manifestations, ce serait sortir le cyclotourisme du champ d'action du sport, définition validée par le ministère des sports et de l'intérieur. Ce serait considérer que le cyclotourisme n'est plus une activité au regard du cyclo sport et du cyclisme.

- Obliger le certificat médical par simplification d'une démarche volontaire de nos adhérents pour se faire suivre médicalement et se substituer ainsi par un acte administratif qui ne règle rien sur le plan du suivi médical et pas plus pour les fédérations qui sont entrées dans cette obligation sans mettre en place le moyen de la contrôler. Cela ne sert absolument à rien dans le domaine du loisir et de la pratique sportive librement consentie par le pratiquant. Faisons preuve de pédagogie et de persuasion. Une licence n'est pas obligatoire pour pratiquer un loisir sportif.

- Entrer pour des raisons futiles et inadaptées sur le plan financier dans le domaine de « l'homme sandwich » est une image qui fait rire certains et qui nous fait passer pour des ringards en ne voulant pas céder au miroir aux alouettes. Ceux qui ont raison ce sont les 90 % de cyclotouristes qui refusent cette forme avilissante du sport, en privilégiant au premier degré la pratique, leur passion, une hygiène de vie et une manière d'être noble et respectueuse de l'environnement, de la société et d'un loisir librement consenti. Franchir ce cap c'est mimer le monde de la compétition qui n'a strictement rien à voir avec le cyclotourisme.

Franchir une seule de ces frontières, ce serait à court terme la perte de la FFCT, la disparition du cyclotourisme et de ses valeurs. Franchir un seul de ces points c'est entrer dans le monde du cyclo sport ou du cyclisme et c'est favoriser à court terme la fusion avec le cyclisme suggérée par le ministre des sports pour alimenter le sport de haut niveau. Le cyclotourisme créé en 1887 a 127 ans d'existence et il ne tombera pas dans ces pièges que certains ne veulent pas voir par simple aveuglement ou par méconnaissance du cyclotourisme et de sa philosophie plus simplement. »

Martine Cano, vice-présidente fédérale, remercie le secrétaire général de la Fédération, **Patrice Legal**, pour le bon déroulement de ce congrès fédéral à Tours. Elle remercie Daniel Schoos et François Tartarin et les 163 bénévoles qui ont organisé ce congrès et le président fédéral leur remet la plaquette des grandes organisations 2014.

Jacques Clamouse, président du CoDep de l'Hérault, nous donne rendez-vous à Montpellier les 5 et 6 décembre 2015 pour le prochain congrès fédéral. Il nous espère aussi nombreux qu'à Tours, il espère faire aussi bien et remercie les organisateurs du présent congrès pour leur aide.

Dominique Lamouller, président fédéral, clôt le congrès fédéral 2014 le dimanche 7 décembre à 12 h 28. *« Bon retour. Bonnes fêtes de fin d'année. Prenez soin de votre santé pour repartir du bon pied en 2015 ».*

Égoïstes et bénévoles

J'ai gardé en mémoire le souvenir de cette publicité où, dans la nuit noire, dans une rue bourgeoise, les volets se fermaient précipitamment sur des foyers que l'on devinait intimes et douillets, alors que l'écho relayait l'accusation « *Égoïste, égoïste !* » lancée par l'inconnu abandonné à la nuit froide de l'hiver...

Nos clubs ne seraient-ils pas ces foyers douillets où l'on se sent bien, confortablement installés « *en famille* » et peu ouverts au néophyte, au béotien qui pourrait déranger notre train-train, nos rites, notre allure que, malgré notre âge, l'on veut encore soutenue grâce à nos montures légères ? Et voilà laissés sur le bord de la route, ce jeune avide d'apprendre, cette épouse, cette voisine qui voudraient bien essayer, ceux « *qui ont envie d'avoir une activité physique* », ces handicapés qui n'osent pas, celui qui voudrait rouler tranquillement... Et si nous leur tendions la main ? Ils ont tant à nous apporter. Partager notre savoir-faire, cet héritage que notre expérience a constitué.

Regardons-nous bien en face : avec plus de 60 ans de moyenne d'âge, même si nous sommes en forme, même si nos capacités intellectuelles nous semblent intactes, l'avenir, ce n'est pas nous ! Offrons notre héritage, ouvrons nos clubs. Alors tous les mots dont nous nous gargarisons : convivialité, entraide, amitié prendront une autre dimension qui dépassera la simple camaraderie qui s'exprime autour d'un apéro, d'un repas ou d'un demi partagé en fin de sortie.

Partager, transmettre c'est là que la ligue intervient pour vous aider à monter, à réaliser des projets porteurs de ces ambitions. Nos commissions – formation, jeunesse, féminines, santé, tourisme – sont là pour réaliser ces objectifs. La Fédération nous offre la possibilité d'ouvrir des Points d'accueil jeunes, des écoles cyclo et la Convention de pré-accueil qui se prête parfaitement à l'ouverture de nos clubs. Tôt ou tard, ces efforts paient et sont gratifiants pour les bénévoles qui s'investissent dans nos structures.

Car, si je parle d'égoïsme, je n'oublie pas les bénévoles mis à l'honneur en cette année 2014 par les pouvoirs publics. Et des bénévoles, nous en avons. Nous en avons pour tartiner, flécher, accueillir nos invités lors de nos manifestations annuelles. Nous en aurons par centaines à Albi en 2015 pour que la Semaine fédérale soit une réussite totale. Personne ne rechigne pour ces aides ponctuelles, limitées dans le temps et dans l'étendue des responsabilités.

Les responsabilités ! Voilà bien le mot qui fâche, qui inquiète, qui repousse... Et pourtant, il faut des responsables pour faire marcher la machine en toute légalité, en toute transparence. Les échéances approchent et les volontaires reculent. Et pourtant 2016 c'est demain et il faudra bien que le flambeau soit maintenu allumé dans les clubs, les comités départementaux et la ligue. La responsabilité partagée en confiance allège la charge de travail, valorise ceux qui s'investissent, soude des équipes qui trouvent du plaisir, malgré les tracasseries administratives, malgré les rigueurs budgétaires, malgré les râleurs de tout poil. Oui, on peut faire du vélo hors de la FFCT, mais si 7 300 personnes ont une licence en Midi-Pyrénées avec un taux de renouvellement très élevé, c'est qu'elles y trouvent leur compte. Ces 7 300 licenciés ce sont autant de personnalités, d'expériences, de savoirs qui peuvent s'exprimer en toute simplicité, en toute amitié au sein d'un comité directeur constructif et novateur, afin que notre cyclotourisme qui allie tourisme, Sport-Santé et culture poursuive son développement.

J'y crois et afin de resserrer les liens entre les clubs, nous vous proposerons pour 2016 une manifestation pour tous, autour d'un grand projet régional.

Georges Golse, président

Brevet de cyclotourisme national [BCN]	
1 015 Aymard Brigitte	IP Blénau
1 018 Bordeaux Jean-Pierre	GC Reims-Bezannes
1 026 Chauliac Claude	Cyclos de Haute-Lozère
1 027 Chevalier Philippe	CC Vallée de Chevreuse
1 005 Cocu Maryline	CT Vierzonnais
1 006 Cocu Patrick	CT Vierzonnais
1 028 Couteaux Jean-Paul	CR Crépy 02
1 007 Cremers Jean-Claude	VC Roubaix
1 022 David Jean-Luc	CL Evreux
1 024 Fievet Brigitte	BAZ Carvin
1 025 Fievet Marc	BAZ Carvin
1 012 Gillet Patrick	VC Saint-Quentinois
1 004 Guirauton Francis	Club des 100 cols
1 010 Houth Etienne	Cyclos Sarreguemines
1 023 Janan Daniel	ASEB Cyclo
1 003 Perron Gérard	Club des 100 cols
1 013 Raudin Michel	ASSA Sergines
1 014 Roussel Murielle	MI Somme
1 019 Roussel Eric	MI Somme
1 016 Simonetti Françoise	GT Rouennais
1 017 Simonetti Claude	GT Rouennais
1 002 Sionniere Jean-Jacques	Cyclotourisme Maurepas
1 011 Valjent Jean-Pierre	US Ris-Orangis
1 020 Vilbois Annie	CV Sainte-Solange
1 021 Vilbois Alain	CV Sainte-Solange

Brevet des provinces françaises [BPF]	
518 Dupin Maryvonne	Club des 100 Cols
519 Dupin Hugues	Club des 100 Cols
520 Carpentier Pierrette	Audax Club Parisien
521 Goni Michel	Le Cyclotouriste
522 Cocu Patrick	CT Vierzonnais
523 Aymard Brigitte	IP Bleneau
524 Gillet Patrick	VC Saint-Quentinois
525 Descombe Michel	Royan OCC
526 Legrand Brigitte	VS Cambrai
527 Cremers Jean-Claude	VC Roubaix
528 Trichard André	AS Chantepie
529 Maillard Roger	VC Massy-Palaiseau
530 Candau François	C Brevets de France
531 Guyonneau Gaby	MI - 017
532 Brasseur Jean-Claude	RC Caudebecais
533 Lemoine Daniel	URC Creillois

534 Auzet Claudine	Abeille de Rueil
535 Auzet Christian	Abeille de Rueil
536 Delorme-Bodin Marie-Laure	CT Parisiens
537 Eve-Balligand Claudette	Abeille de Rueil
538 Eve-Balligand Pierre	Abeille de Rueil
539 Migot Bernard	RC du Loir
540 Brugnon Claude	GC Reims-Bezannes
541 Courtin Jean-Louis	CR Baulois
542 Boucherot Dominique	GC Reims-Bezannes

Ruban bleu

Rey Paul	Codep 69	Ligue Rhône-Alpes
Pauvert Michel	Codep 78	Ligue Île-de-France
Collin Jean-Pierre	Codep 70	Ligue Franche-Comté
Malivoir Maryse	Codep 80	Ligue Picardie
Bruneau Guy	Codep 45	Ligue Centre

Brevet national à travers les parcs

Straub Roland	Randonneurs de Strasbourg
Diem Jean-Pierre	Randonneurs de Strasbourg
Raudin Michel	ASSA Sergines
Trelcat Jean-Pierre	Groupe Cyclo Reims-Bezannes
Mazzoli Alberto-Tony	VC Vernon
Noe Patrick	VC Vernon
Augouvernaire Pascal	Cyclos Randonneurs Bonneuil Matours
Guijarro Rafaël	MI Espagne
Rogez Chantal	Cyclos Vallée de Thônes
Rogez Jean-Marie	Cyclos Vallée de Thônes

Médailles de bronze	
Dubois Jean-Marie	Alsace
Pierre Denis	Alsace
Hargous Jean-Paul	Aquitaine
Metral Claudette	Aquitaine
Castagne Claude	Auvergne
Couty Gérard	Auvergne
Glise Jean-Claude	Auvergne
Souq Claude	Auvergne
Granjon Alain	Basse-Normandie
Werlen Pierre-Marie	Basse-Normandie
Doridot Nicole	Bourgogne
Gravier Gérard	Bourgogne
Guiltat Pierre	Bourgogne
Moussy Michel	Bourgogne
Perdriat Guy	Bourgogne
Crenn Jean-Yves	Bretagne
Demaizy André	Bretagne
Gohier Michel	Bretagne
Guillossou Yvon	Bretagne
Henry Jean-Yves	Bretagne
Jeanne Maurice	Bretagne
Joubert Dominique	Bretagne
Jule Jean-Paul	Bretagne
Leray Jean-Yves	Bretagne
Pele Bernard	Bretagne
Routier Marcel	Bretagne
Thebault Nicolas	Bretagne
Bouat Micheline	Centre
Jarry Guy	Centre
Prieur Daniel	Centre
Ragache Philippe	Centre
Ruellan Jeannine	Centre
Triolet Roger	Champagne-Ardennes
Colombani Gérard	Corse
Bressan Hervé	Cote d'Azur
Gauthier Claudy	Cote d'Azur
Giordanella Rémy	Cote d'Azur
Greffe Philippe	Cote d'Azur
Lerambert Gérard	Cote d'Azur
Melot Michel	Cote d'Azur
Pacaud Christine	Cote d'Azur
Caty Daniel	Franche-Comté
Mathile Michel	Franche-Comté
Balanche William	Ile-de-France
Guichot Jean	Ile-de-France

Kessentini Rémy	Ile-de-France
Lagneau Gilbert	Ile-de-France
Le Roc'h Solange	Ile-de-France
Metois Jean-François	Ile-de-France
Michel André	Ile-de-France
Minard Alain	Ile-de-France
Mocq Gérard	Ile-de-France
Pernelle Bruno	Ile-de-France
Trible Daniel	Ile-de-France
Petitclair Patrick	Languedoc-Roussillon
Franc Bernard	Lorraine
Maillard Jean-Marie	Lorraine
Richert Gaston	Lorraine
Schweitzer Jean-Luc	Lorraine
Brunet André	Nord Pas-de-Calais
Delporte Claude	Nord Pas-de-Calais
Renaux Jean-Luc	Nord Pas-de-Calais
Sevestre Claude	Nord Pas-de-Calais
Theron Chritian	Nord Pas-de-Calais
Bellot Michel	Pays de la Loire
Chabirand Jean-Claude	Pays de la Loire
David Christian	Pays de la Loire
Langeron Jean-Luc	Pays de la Loire
Boidin Pierre	Picardie
Delalande Robert	Picardie
Devin Françoise	Picardie
Durouvroy Pierre	Picardie
Manesse Fanny	Picardie
Bonneau Philippe	Poitou-Charentes
Fouquet Guy	Poitou-Charentes
Furphy James	Poitou-Charentes
Labetoulle André	Poitou-Charentes
Pfersdorff Richard	Poitou-Charentes
Danilo Maurice	Provence-Alpes
Delorme Jean-Marc	Provence-Alpes
Trecat Jean-Marie	Provence-Alpes
Artus René	Pyrénées
Azan Gérard	Pyrénées
Boue Jean-Pierre	Pyrénées
Laumond Christian	Pyrénées
Lille Guy	Pyrénées
Perez Patrice	Pyrénées
Saillens Jean-Pierre	Pyrénées
Saint Martin André	Pyrénées
Trompat Claude	Pyrénées
Vergnes Eric	Pyrénées

Bardin Jean-Louis	Rhône-Alpes
Bechet Guy	Rhône-Alpes
Birot Michel	Rhône-Alpes
Blanc Chalabi Marie-Françoise	Rhône-Alpes
Chapuis Alain	Rhône-Alpes
Cuvelier Michel	Rhône-Alpes
Donnet Adrien	Rhône-Alpes
Galand Marit	Rhône-Alpes
Laurent Raymonde	Rhône-Alpes
Ledoux Jacques	Rhône-Alpes
Menier Marc	Rhône-Alpes
Puech Danielle	Rhône-Alpes
Raphoz Jean	Rhône-Alpes

Médailles d'argent

Furon Yves	Auvergne
Guerin Alain	Basse-Normandie
Braquart Joel	Bourgogne
Salan Michel	Bretagne
Chopin Evelyne	Centre
Gaudin Jean-Pierre	Centre
Scherer Jean-Paul	Centre
Maugard Jean-Louis	Champagne-Ardenne
Divan Christophe	Ile-de-France
Herisson Bernard	Languedoc-Roussillon
Franck Bernard	Lorraine
Tisserant Serge	Lorraine
Ledu Gérard	Pays-de-la-Loire
Faucheux Jacky	Poitou-Charentes
Coulange Robert	Provence-Alpes
Lacourt Jean	Pyrénées
Pailhe Guy	Pyrénées

Médaille d'or

Noël Gilet	Centre
Claude Brulebois	Ile-de-France

Plaquette Jacques Faizant (or)

Guy Launay	Centre
------------	--------

Catégorie de 3 à 35 adhérents		
Alsace	00860	Club cyclo La Concorde Mulhouse
Aquitaine	06860	Randonneurs autonomes Aquitains
Auvergne	03658	Cyclos Rand Bellerive
Bourgogne	07595	Assa Sergines
Bretagne	00609	ASPTT Rennes Cyclotourisme
Champagne-Ardenne	05937	Audax Club Espoir Troyes
Côte d'Azur	05626	Triple Plateau Gardeen
Franche-Comté	06611	A.S.C. Pupillin Cyclo
Ile-de-France	05442	Amicale Cyclo Mereville
Languedoc- Roussillon	07934	Velo Sport Castelnaudary
Limousin	07939	Etoile cycliste Peyrat 23
Lorraine	03446	Groupe Cyclotouriste Lorrain
Nord-Pas de Calais	08002	La Roue Libre Nivelloise
Basse-Normandie	07233	Association Cyclotouriste Herouville
Haute-Normandie	05416	ASPTT Rouen
Centre	05899	Les cyclos d'Effiat de Cinq-Mars-la-Pile
Pays de la Loire	04026	Concorde cyclo Toutlemonde
Picardie	00743	velo club Saint Quentinnois cyclo
Poitou-Charentes	01838	C.S.A. Ruelle
Provence-Alpes	02002	A.I.L. Grans Cyclos
Pyrénées	07795	ALBI cyclo Tourisme
Rhône-Alpes	01238	ASPTT Lyon cyclo
Outre-mer	02572	C Gonfles de Petite Reine

Catégorie de 36 à 75 adhérents		
Alsace	01027	A.C.S. Peugeot Mulhouse
Aquitaine	04008	ASC Pessacalouette cyclo
Auvergne	03064	Club cyclo Villefranchois
Bourgogne	06609	Amicale des Diagonalistes de France
Bretagne	03766	ASS SP Cheminots Rennais
Champagne-Ardenne	02702	GPE cyclo Reims Bezannes
Côte d'Azur	07483	Club cyclotouriste La Farlede
Franche-Comté	04364	Eveil sportif Montmorot
Ile-de-France	03362	Club cyclo Courcouronnes
Languedoc- Roussillon	03010	Ass. Sp. Gazelec Gardois cyclo Aramon
Limousin	00502	C T Monédières UsseL
Lorraine	01741	ASPTT Nancy cyclotourisme
Nord-Pas de Calais	02496	Randonneurs Estairois
Basse-Normandie	00387	Randon cyclo Cherbourgeois
Haute-Normandie	03990	A.C.T. Montvilliers
Centre	01601	Cyclo randonneurs Ballanais
Pays de la Loire	01170	Randonneurs Casteloriens
Picardie	03103	Cyclo de Verberie
Poitou-Charentes	02956	Cyclo d'Availles
Provence-Alpes	01938	US Pontetienne amicale cyclo
Pyrénées	02966	Cyclo rand Muretais

Rhône-Alpes	01236	Cyclos Vallée Thones
Outre-mer	02948	ASPTT Cyclotourisme Réunion

Catégorie de plus de 75 adhérents

Alsace	00844	Randonneurs de Strasbourg
Aquitaine	02204	Les Mailhouns
Auvergne	00073	Cyclos du velo Montagnard Aurillac
Bourgogne	02452	Avenir sport Cult Chevigny
Bretagne	04372	Ami cycliste de Pipriac
Champagne-Ardenne	00209	Cyclo club remois
Côte d'Azur	01129	Union cycliste la Londe
Franche-Comté	02206	Club cyclo Pontarlier
Ile-de-France	00841	Abeille Rueil-Malmaison
Languedoc- Roussillon	00427	Groupe cyclo Nimois
Limousin	00931	Cyclo randonneur Briviste
Lorraine	03693	Amicale laïque Toul Cyclotourisme et VTT
Nord-Pas de Calais	00581	Cyclo Randon Lievinois
Basse-Normandie	04451	Cyclo club Montebourg - Saint Germain
Haute-Normandie	01101	Cyclo loisirs d'Evreux
Centre	00085	Union cyclo Touraine
Pays de la Loire	04196	Randon cyclos Anjou
Picardie	01752	Union sport. Crepynoise Cyclotourisme
Poitou-Charentes	05941	Royan ocean club cyclo
Provence-Alpes	00356	Club cyclot de Gap
Pyrénées	00719	Cyclo club Caussadais
Rhône-Alpes	00212	Cyclotouristes Grenoblois
Outre-mer	07140	Ass. cyclo Bourbon

Responsables : Dominique Lamouller et Patrice Legal - N° ISSN : 1634-5290

Diffusion : membres du comité directeur, chargés de mission,
membres des commissions nationales et conseils disciplinaire, présidents de ligues,
présidents de comités départementaux, présidents de clubs, Centre cyclotouriste "Les 4 vents",
représentants départementaux élus des membres individuels, présidents d'honneur : Marc Dobise, Jean-Michel Autier.